

CONFIDENTIEL : NE PAS DIFFUSER

 **Eco**Analytics

# Nuances de vert

---

Analyse de l'attitude des  
Canadiens à l'égard d'un éventail  
de questions environnementales,  
basée sur le sondage Panorama  
réalisé en mai 2017



Erick Lachapelle, Ph. D.

Jean-Philippe Gauvin, Ph. D.

Marjolaine Martel-Morin, candidate au doctorat

Département de science politique,  
Université de Montréal

Août 2017

# Table de matières

Sommaire	<b>4</b>
Introduction : Le sondage Panorama	<b>7</b>
1. Nuances de vert : Segmentation de la population canadienne	<b>8</b>
2. Attitudes des Canadiens à l'égard de l'environnement	<b>18</b>
3. Enjeux actuels des politiques environnementales canadiennes	<b>35</b>
4. Conservation des terres : Qui appuie la protection?	<b>43</b>
Conclusion	<b>57</b>
Méthodologie	<b>60</b>
Références bibliographiques	<b>64</b>

CONFIDENTIEL



## Sommaire

Le présent rapport offre une analyse approfondie des données du premier sondage *Panorama* (2017) qui communiquera aux partenaires une description détaillée des attitudes des Canadiens à l'égard d'un vaste éventail de questions environnementales. Il fournira des points de référence pour la comparaison de la position adoptée par les divers segments de la population canadienne en ce qui a trait à l'environnement, et des données de grande qualité seront recueillies annuellement au cours des années ultérieures. Les données sur les Canadiens qui se préoccupent le plus de la cause environnementale, la manière dont ils s'y investissent et les facteurs de modification de ces attitudes et comportements au fil du temps fourniront aux organisations partenaires les renseignements nécessaires pour déterminer les auditoires cibles et les stratégies de communication les mieux adaptées pour les mobiliser, et pour évaluer l'efficacité de leurs propres activités.

Le présent rapport vise trois objectifs principaux. En premier lieu, nous fournissons des points de référence et une analyse des attitudes des Canadiens à l'égard d'un vaste éventail de questions environnementales. Les principaux résultats de cette étude sont compris dans ce rapport analytique, de même que dans la présentation détaillée des tableaux croisés. Les faits saillants contiennent notamment les constats suivants :

- Près de la moitié des répondants (49 %) sont d'avis que la santé de l'environnement au Canada s'est dégradée davantage au cours de la dernière décennie.
- Une majorité de répondants (64 %) ont déclaré que la protection de l'environnement leur importe personnellement, mais des Canadiens correspondant à seulement moins de la moitié de l'échantillon (41 %) ont indiqué avoir évoqué des raisons environnementales pour l'achat ou le boycottage délibéré de certains produits.
- Une majorité de répondants croient que les efforts en matière de protection de l'environnement déployés par le gouvernement fédéral (66 %) et celui de leur province (65 %) sont insuffisants.
- Les répondants estiment pour la plupart que les entreprises (81 %) et les citoyens eux-mêmes (72 %) n'en font pas assez pour protéger l'environnement.
- Une majorité de Canadiens (69 %) considèrent que la protection de l'environnement et la croissance de l'économie sont compatibles, dans une certaine

mesure à tout le moins, et que cette opinion découle en partie de la confiance dans les groupes environnementaux.

- Alors que les niveaux de confiance accordés aux groupes environnementaux sont en moyenne plus élevés que dans le cas des gouvernements fédéral et provinciaux et des sociétés, un nombre relativement peu élevé de Canadiens de l'échantillon (environ 10 %) ont déclaré avoir un lien avec une organisation environnementale, que ce soit à titre de membre, de partisan, de donateur ou de bénévole.

Outre l'étude de ce genre d'éléments, le sondage Panorama avait aussi pour objectif d'examiner de plus près les opinions, les sentiments et les actions de divers groupes d'individus au Canada à l'égard de l'environnement. À cette fin, nous procédons à une analyse par segmentation de l'auditoire dans le but de préciser les différentes caractéristiques socioéconomiques et démographiques de groupes de personnes au Canada qui partagent des points de vue similaires sur l'environnement. Nous constatons que les valeurs, les attitudes et les comportements des Canadiens envers l'environnement sont hétérogènes et peuvent être regroupés en cinq segments : **verts authentiques** (32 %), **verts potentiels** (37 %), **verts réticents** (19 %), **écodistants** (2 %) et **sceptiques** (10 %). Cette segmentation apparaît tout au long du rapport comme un prisme dont nous nous servons pour examiner les données du sondage Panorama. Nous considérons que cette segmentation est, dans une très grande mesure, un indicateur puissant des attitudes et des comportements des Canadiens envers l'environnement. Bien que de nouvelles recherches soient nécessaires, cette segmentation fournit également un nouvel éclairage sur le potentiel d'efficacité de diverses stratégies de communication s'adressant aux différents auditoires.

Enfin, l'analyse des données du sondage Panorama révèle plusieurs stratégies dont les organisations environnementales pourraient se servir pour mobiliser un plus grand nombre de Canadiens. Par exemple, nous recommandons que les groupes utilisent le cadre synergique (c.-à-d. la compatibilité économique et environnementale) dans leurs communications portant sur la protection de l'environnement et la transition énergétique. Nous démontrons de façon déterminante que la crédibilité du cadre synergique est en partie fonction du degré de confiance dans les groupes environnementaux. En règle générale, une plus grande confiance dans les groupes environnementaux rend le cadre synergique plus crédible, même pour les segments les plus sceptiques. Cela laisse entendre que les organisations partenaires ont un

rôle important à jouer dans l'établissement et l'élargissement de ce cadre, quoique nous prévenons qu'un recours excessif à cette stratégie pourrait supplanter la motivation intrinsèque à protéger l'environnement dans le simple but de le préserver. Nous illustrons en outre comment des messages différents acquièrent une puissance particulière pour atteindre divers segments de l'auditoire. Les verts potentiels, par exemple, se révèlent être particulièrement sensibles à la formulation négative, et ce segment est susceptible d'être plus réceptif à des messages transmettant une défaillance dans la responsabilité des entreprises à l'égard de dommages à l'environnement. En dernier lieu, à l'aide des données sur les visites de parcs et la résidence en milieu rural comme indicateurs, nous montrons comment le contact avec la nature peut favoriser des attitudes et des comportements respectueux de l'environnement, ce qui laisse entendre que des efforts pour encourager de tels contacts pourraient contribuer à faire avancer les objectifs du mouvement écologiste au Canada.

CONFIDENTIAL

# Introduction :

# Le sondage Panorama

Le sondage Panorama a pour objectif fondamental de présenter un portrait détaillé des opinions des Canadiens au sujet d'un vaste éventail de questions environnementales; l'échantillon utilisé était de taille suffisante pour procéder à un examen approfondi d'enjeux d'importance dans six régions : Colombie-Britannique (n = 502), Alberta (n = 500), Manitoba et Saskatchewan (n = 501), Ontario (n = 501), Québec (n = 500) et les provinces de l'Atlantique qui comprennent le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (n = 501). Le sondage Panorama vise également à fournir des points de repère par rapport auxquels il sera possible d'examiner l'évolution de l'opinion publique au fil du temps. À cette fin, les partenaires d'EcoAnalytics, en collaboration avec des chercheurs en opinion publique de l'Université de Montréal, ont conçu un certain nombre de questions novatrices qui seront posées chaque année, étant donné que les attitudes se modifient dans un contexte évolutif qui se définit par les activités économiques et environnementales, les campagnes de sensibilisation, les couvertures médiatiques et les politiques gouvernementales.

Ce rapport présente les principales conclusions et un certain nombre de recommandations issues du sondage Panorama inaugural. On y retrouve la majorité des questions posées en 2017, à l'exception des batteries de questions spécifiques à chacune des régions énumérées ci-dessus. Les réponses aux questions par région peuvent être consultées dans le rapport détaillé intitulé Tableau croisé du sondage Panorama — Résultats paru en juin 2017. Un certain nombre d'exposés analytiques suivront, y compris une présentation très précise des profils des sympathisants du mouvement écologiste et des attitudes par région à l'égard des oléoducs.

Toutes les données examinées dans le présent rapport proviennent de l'édition de 2017 du sondage Panorama, lequel a recueilli les réponses de 3 005 Canadiens adultes au moyen d'une approche hybride (c.-à-d. par téléphone et en ligne), en français et en anglais. Des renseignements méthodologiques plus détaillés, y compris les procédés de composition et de recrutement de l'échantillon, sont offerts dans la section sur les méthodes qui figure à la fin de ce rapport. Enfin, il convient de faire remarquer que les données présentées n'équivalent pas toujours à un résultat de 100 % en raison de l'arrondissement.

# 1. Nuances de vert : Segmentation de la population canadienne



**Verts authentiques**

**Verts potentiels**

**Verts réticents**

**Écodistants**

**Sceptiques**

Comme on le constate de plus en plus dans les études, les attitudes des Canadiens à l'endroit de l'environnement varient grandement (Lachapelle et coll., 2012; Pickering, 2016; Mildenberger et coll., 2016). Par conséquent, il y a lieu d'accorder une plus grande attention à l'évaluation des opinions et des actions des différents segments de la population canadienne à l'égard des questions environnementales. Alors que d'autres pays ont utilisé des méthodes de groupement dans la sphère du marketing écologique (Yimalzsoy et coll., 2015; Gonzalez et coll., 2015), les gouvernements et les groupes environnementaux du Canada qui souhaitent inciter les citoyens à s'engager concrètement dans la préservation de l'environnement au pays ne disposent pas d'informations factuelles de ce genre leur permettant d'orienter leurs campagnes vers des auditoires précis. En vue de combler cette lacune, nous nous sommes servis des résultats du sondage Panorama de 2017 et d'une analyse de structure latente que nous avons réalisée pour délimiter des segments qui peuvent être considérés comme des cibles potentielles de campagnes de mobilisation de la population. Ce rapport présente en premier lieu les critères de classification de l'opinion de la population canadienne en cinq groupes potentiels qui ont en commun des points de vue et des connaissances semblables au sujet d'une gamme de questions environnementales. Nous avons nommé ces groupes de la façon suivante : **verts authentiques** (32 %), **verts potentiels** (37 %), **verts réticents** (19 %), **écodistants** (2 %) et **sceptiques** (10 %). Nous examinons ensuite la répartition de ces segments en fonction d'un ensemble de caractéristiques sociodémographiques qui pourraient aider les partenaires à mieux comprendre leur auditoire et à trouver des façons d'atteindre les verts potentiels qui ne se sont pas encore pleinement engagés par rapport à ces questions.

Nous relevons que le groupe des **verts authentiques** est surtout constitué de femmes au fait de l'actualité qui croient en l'importance fondamentale de protéger l'environnement et qui ont déjà entrepris des démarches pour réduire leur empreinte écologique. Par exemple, les deux tiers des femmes de ce segment indiquent avoir boycotté certains produits pour des motifs environnementaux au cours de la dernière année. Par contraste, le segment des **verts potentiels** se compose presque à égalité d'hommes et de femmes. Ceux-ci appuient également la protection de l'environnement, mais s'inquiètent moins au sujet de son état, discutent



moins souvent de la question, se sentent moins bien informés à son sujet et ne sont pas très susceptibles de contribuer à la protection de l'environnement durant leurs activités quotidiennes. Ils auraient probablement besoin d'être davantage convaincus en ce qui concerne les effets de l'activité humaine sur l'environnement, étant donné que seulement le tiers d'entre eux estiment que les conséquences des tentatives des humains de changer le cours de la nature sont souvent désastreuses. Les **verts réticents** aussi déclarent que la protection de l'environnement revêt pour eux une certaine importance, mais ils ont tendance à croire que l'état de l'environnement n'a pas changé au fil de la dernière décennie, et la plupart d'entre eux sont d'avis que les mesures de protection de l'environnement prises par les gouvernements sont suffisantes. De leur côté, les **écodistants** possèdent des valeurs semblables à celles des verts réticents, mais ils manifestent une grande incertitude quant à leurs convictions et ne sont pas du tout personnellement engagés par rapport à la protection de l'environnement. Enfin, le groupe des **sceptiques** se compose principalement d'hommes qui se situent à la droite de l'échiquier politique et qui se sentent bien informés au sujet des questions environnementales, mais ne s'en inquiètent pas trop. Près de la moitié d'entre eux sont d'avis que la présumée crise écologique a été grandement exagérée et que les gouvernements en font trop au chapitre de la protection de l'environnement.

## Nuances de vert — valeurs, connaissances et comportements

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les cinq nuances de vert dérivées de notre segmentation peuvent être considérées comme la désignation de sous-groupes distincts d'individus qui partagent des valeurs similaires parmi un ensemble d'indicateurs observés (Bakk et coll., 2013). Les premières études dans le domaine du marketing écologique ont utilisé des indicateurs démographiques pour établir le profil des consommateurs verts (Kilbourne et Beckmann, 1998), mais, comme la plupart de ces études ont mené à des résultats inclusifs (Cleveland et coll., 2005), les chercheurs ont récemment prôné une approche descendante qui consiste à établir le profil des segments à l'aide de facteurs psychographiques comme les valeurs, les attitudes et les comportements relatifs à l'environnement (Mostafa, 2007), et à mettre ces derniers en rapport avec des mesures démographiques par la suite. En nous basant sur cette littérature et après avoir réalisé plusieurs tests statistiques, nous avons sélectionné 14 variables de valeurs, connaissances et comportements pour établir notre segmentation. Ces variables sont présentées dans le tableau 1.

**Tableau 1.1— Variables utilisées comme critères pour la segmentation**

### Valeurs et attitudes relatives à l'environnement

À quel point protéger l'environnement est-il important pour vous?

Dans quelle mesure les changements climatiques vous inquiètent-ils?

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? La Terre est comme un vaisseau spatial avec un espace et des ressources très limités.

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par la pollution des rivières, des lacs et des réservoirs?

Est-ce que le gouvernement fédéral en fait trop, juste assez ou pas assez pour protéger l'environnement?

Est-ce que les citoyens en font trop, juste assez ou pas assez pour protéger l'environnement?

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? Les prétendues « crises écologiques » qui touchent l'humanité ont été grandement exagérées.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? Quand les humains essaient de changer le cours de la nature, il y a souvent des conséquences désastreuses.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? Si les choses continuent au rythme actuel, nous ferons bientôt face à une catastrophe écologique majeure.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? L'équilibre de la nature est très fragile et facilement perturbé.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? Les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les humains.

### Connaissances environnementales

Dans quelle mesure vous considérez-vous informé des enjeux environnementaux?

### Comportements environnementaux

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous délibérément acheté ou boycotté certains produits pour des raisons environnementales?

À quelle fréquence discutez-vous d'enjeux environnementaux avec votre famille et vos amis?

Plusieurs de ces variables sont tirées du « nouveau paradigme environnemental », une échelle de valeurs créée par Duncan et Van Liere (1978) et actualisée par Dunlap et coll. (2000) qui se fonde sur la notion voulant que la conscience environnementale dépende en premier lieu de notre vision du monde en rapport avec l'environnement. Sur la base de ce modèle de segmentation, nous sommes maintenant en mesure d'offrir un portrait plus précis de la population canadienne, qui tient compte des variations dans ses attitudes, connaissances et comportements.

Nous appelons **verts authentiques** (32 %) les membres du premier segment qui se préoccupent le plus de l'environnement parce qu'ils obtiennent un score très élevé pour presque tous les critères environnementaux. Les changements climatiques les inquiètent énormément (87 %), et ils accordent une grande importance à la protection de l'environnement (92 %). Les personnes de ce groupe ont de solides valeurs environnementales, comme le biosphérisme (c.-à-d. le souci de la nature et de l'environnement), et ont des convictions fermement ancrées au sujet de l'état de l'environnement. Ce qui distingue le mieux les verts authentiques des autres segments est le fait qu'ils s'investissent grandement à l'égard de l'environnement et qu'ils sont beaucoup plus susceptibles de prendre déjà des mesures concrètes pour le protéger. Par exemple, ils sont plus enclins à discuter de questions environnementales avec leurs amis et leur famille (56 % d'entre eux déclarent se livrer souvent à des discussions sur ce sujet), et la plupart d'entre eux se disent très (38 %) ou assez bien (55 %) informés à cet égard. En comparaison avec tous les autres segments, ils sont nettement plus susceptibles (61 %) de déclarer avoir adopté des comportements de consommation respectueux de l'environnement.

Les **verts potentiels** représentent le plus gros segment (37 % des répondants) et sont probablement le groupe auquel s'adressent plus particulièrement les organisations environnementales et les décideurs politiques qui s'emploient à accroître la sensibilisation à l'égard de l'environnement au Canada. Bien qu'ils ne manifestent pas autant d'inquiétude au sujet de l'environnement que les verts authentiques, ils déclarent néanmoins pour la plupart (69 %) que sa protection leur importe beaucoup. De même, ces répondants croient dans une forte proportion que les mesures prises par le gouvernement fédéral du Canada (75 %) et les citoyens (76 %) pour protéger l'environnement sont insuffisantes. Un des aspects intéressants concernant les verts potentiels est qu'ils diffèrent des verts authentiques par la mesure dans laquelle ils s'investissent dans la protection de l'environnement, bien qu'ils souscrivent à l'idée d'en faire plus. Ils sont deux fois moins susceptibles de discuter de questions environnementales avec leurs amis et leur famille (26 % par rapport à

56 %). Qui plus est, seulement 15 % d'entre eux se disent bien informés sur le sujet. Surtout, ils déclarent des comportements de consommation écologiques dans une proportion moindre (43 %) que leurs homologues plus engagés (61 %). Pourtant, il semble effectivement possible de convaincre les membres de ce groupe qu'il nous faut faire plus en matière de protection de l'environnement : ils partagent déjà des valeurs favorables à cet égard et font montre de niveaux élevés de confiance dans les groupes environnementaux et les chercheurs universitaires en ce qui concerne les enjeux environnementaux.

Nous désignons par le nom de **verts réticents** la troisième grappe de répondants (19 %) parce que, bien qu'ils soient moins convaincus de l'importance de la protection de l'environnement et des effets négatifs de l'activité humaine sur la nature, ils déclarent quand même être quelque peu inquiets à ce sujet (60 %) et indiquent qu'il est très (31 %) ou assez (64 %) important de protéger l'environnement. Quoiqu'ils soient considérés comme verts, ils sont divisés quant aux valeurs environnementales et constituent le groupe le plus susceptible de se situer au milieu de l'échelle lorsqu'on leur demande dans quelle mesure ils sont d'accord avec des préoccupations liées à l'environnement. En phase avec ces vues modérées, leurs opinions suggèrent généralement une préférence pour le statu quo en ce qui concerne la protection de l'environnement. Par exemple, ils ont tendance à penser que les mesures de protection de l'environnement prises par le gouvernement fédéral (44 %) et les citoyens (31 %) sont adéquates. Environ la moitié d'entre eux affirment également que l'état de l'environnement ne s'est pas modifié au cours de la dernière décennie. À l'opposé des deux groupes les plus sceptiques que nous présenterons plus bas, les verts réticents sont dans une certaine mesure enclins à considérer des motifs liés à l'environnement lorsqu'ils prennent des décisions de consommation; près du quart (22 %) des répondants de ce groupe ont signalé avoir acheté ou boycotté certains produits pour des raisons environnementales au cours des 12 derniers mois. Il ne serait pas impossible de les convaincre de s'engager davantage en ce qui concerne la protection de l'environnement, puisqu'ils déclarent croire ce que disent les chercheurs universitaires sur les questions environnementales. Cependant, il convient de faire remarquer que leurs niveaux de confiance à l'égard des groupes environnementaux sont considérablement plus faibles.

Les **écodistants** (2 %) ne sont pas tout à fait en désaccord au sujet de la gravité des préoccupations environnementales et ont tendance à partager les mêmes valeurs environnementales que les verts réticents. Ils manifestent néanmoins une grande incertitude quant à leurs convictions. Une majorité d'entre eux indiquent n'être pas

certaines que l'activité humaine entraîne des conséquences désastreuses pour la nature (48 %), et la plupart des membres de ce groupe ne savent pas vraiment si les ressources de la Terre sont limitées (64 %) ou si la présumée crise écologique à laquelle l'humanité est confrontée a été grandement exagérée (69 %). Les écodistants ne sont pas réellement plus sceptiques que les verts réticents au sujet des changements climatiques, mais ils sont beaucoup moins susceptibles de déclarer que les gouvernements (20 %) et les citoyens (28 %) n'en font pas assez en matière de protection de l'environnement. L'élaboration de stratégies de communication pour rejoindre les écodistants pourrait s'avérer plus difficile, puisque ceux-ci représentent le groupe le moins bien informé (plus de la moitié d'entre eux indiquent ne pas être très informés ou n'avoir aucune connaissance des questions environnementales, ou refusent de répondre à la question). Par conséquent, ils sont peu susceptibles (5 %) de déclarer avoir boycotté certains produits pour des raisons environnementales au cours de la dernière année.

Le dernier groupe de répondants est désigné par le nom de **sceptiques** (10 %). Ceux-ci déclarent effectivement que la protection de l'environnement revêt pour eux une grande (30 %) ou une certaine (45 %) importance, mais peu s'en inquiètent. Par exemple, la plupart d'entre eux indiquent être peu (38 %) ou pas du tout (39 %) préoccupés par les changements climatiques. Les sceptiques sont le seul groupe très convaincu du fait que la crise écologique aurait été grandement exagérée (44 %). De plus, environ le tiers des membres de ce groupe croient que l'état de l'environnement au Canada est maintenant meilleur qu'il y a dix ans, les deux tiers sont d'avis qu'il n'a pas changé et quelques-uns (5 %) pensent qu'il s'est détérioré. Près de la moitié d'entre eux croient que le gouvernement fédéral en fait trop au chapitre de la protection de l'environnement, alors qu'un très petit nombre (7 %) en dirait autant au sujet des efforts des citoyens visant à réduire leur empreinte écologique. Il serait probablement difficile de convaincre les sceptiques de prendre des mesures concrètes pour protéger l'environnement, puisqu'ils paraissent être fermement ancrés dans leurs convictions et pensent qu'ils en savent plus que tous les autres groupes à cet égard. En fait, une majorité de ces répondants croient être très (41 %) ou assez (48 %) bien informés sur les enjeux environnementaux. D'ailleurs, ils éprouvent une forte méfiance à l'égard des groupes environnementaux en ce qui concerne les enjeux relatifs à l'environnement (46 %) et ils sont considérablement plus susceptibles, par rapport aux autres groupes, de se défier dans une certaine mesure (28 %) ou entièrement (16 %) des chercheurs universitaires sur les problèmes ayant trait à l'environnement et leurs solutions.



## Répartition des nuances — à quel auditoire nous adressons-nous?

L'examen de la répartition des cinq segments de la population canadienne en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques révèle des informations utiles qui aident à mieux comprendre à quel auditoire nous nous adressons lorsque nous élaborons des stratégies de communication axées sur la protection de l'environnement. Lorsque nous observons l'ensemble de ceux qui sont considérés comme des sympathisants (soit comme membre, partisan, donateur ou bénévole) des groupes environnementaux, nous constatons qu'il se compose d'une majorité de verts authentiques (55 %) et d'environ un tiers de verts potentiels (33 %), laissant un faible pourcentage qui représente les verts réticents et sceptiques et les écodis-tants. Ce tableau suggère que les groupes environnementaux canadiens souhaiteraient vraisemblablement cibler plus particulièrement les verts potentiels, vu qu'ils entretiennent déjà de bonnes relations avec les membres du segment des verts authentiques. De plus, il serait intéressant que de nouvelles recherches se penchent sur la question à savoir comment les types d'engagement distinguent les verts authentiques des verts potentiels. Prenant ces comportements probables comme points de référence, les groupes environnementaux seraient en mesure de créer des stratégies de communication visant à mobiliser, par exemple, les verts authentiques comme bénévoles et les verts potentiels à titre de donateurs.

L'examen de la répartition selon le genre dévoile que les femmes sont plus susceptibles d'être du nombre des verts authentiques (37 %) que les hommes (26 %), alors que les verts potentiels comptent à peu près autant d'hommes que de femmes. Par ailleurs, les hommes sont presque deux fois plus susceptibles que les femmes de se retrouver dans le groupe des sceptiques. Considérant l'aspect de la scolarité, on ne distingue que des variations mineures chez les verts authentiques. La proportion des verts authentiques est supérieure d'environ 5 % parmi les répondants titulaires d'un diplôme universitaire par opposition à ceux qui n'ont pas atteint ce niveau de scolarisation (34 % contre 30 %), et cette variation est encore plus faible au sein des autres groupes. Ce constat va à l'encontre des résultats d'études antérieures qui établissaient une corrélation entre une scolarisation supérieure et la préoccupation à l'égard de l'environnement (De Silva et Pownall, 2012; Torgler et Garcia-Valinas, 2007). Nous constatons cependant des variations non linéaires substantielles entre les différents segments en ce qui concerne les connaissances autoévaluées. Il est trois fois plus probable que ceux qui s'estiment très bien informés au sujet des ques-

tions environnementales soient des verts authentiques (48 %) par rapport à ceux qui se disent n'être pas informés du tout (18 %), alors que la proportion des sceptiques est la même parmi les groupes les mieux informés et les moins bien informés (18 %). Ces résultats soulèvent d'importantes questions à propos du rôle des campagnes d'information non ciblées et au sujet des formes de connaissances qui pourraient intensifier le développement de la compétence des individus à prendre des mesures concrètes à l'égard de l'environnement. À tout le moins, ces constats laissent entendre que le rapport entre la scolarité, les connaissances et les comportements seraient plus complexes que prévu.

Les différences entre les groupes d'âge sont aussi relativement mineures; deux faits valent toutefois la peine d'être mentionnés. Premièrement, la part des verts potentiels est légèrement supérieure parmi les groupes les plus jeunes. Environ 41 % des répondants âgés de 18 à 24 ans et 43 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans sont des verts potentiels; ces proportions baissent toutefois de 5 à 10 % dans les groupes plus vieux. Deuxièmement, nous remarquons une tendance linéaire faible, mais progressive, concernant l'augmentation de la proportion des sceptiques du groupe plus jeune (5 %) au plus vieux (13 %). Fait surprenant, nous n'observons aucune variation importante entre les personnes qui vivent en milieu rural par rapport à ceux des milieux urbains.

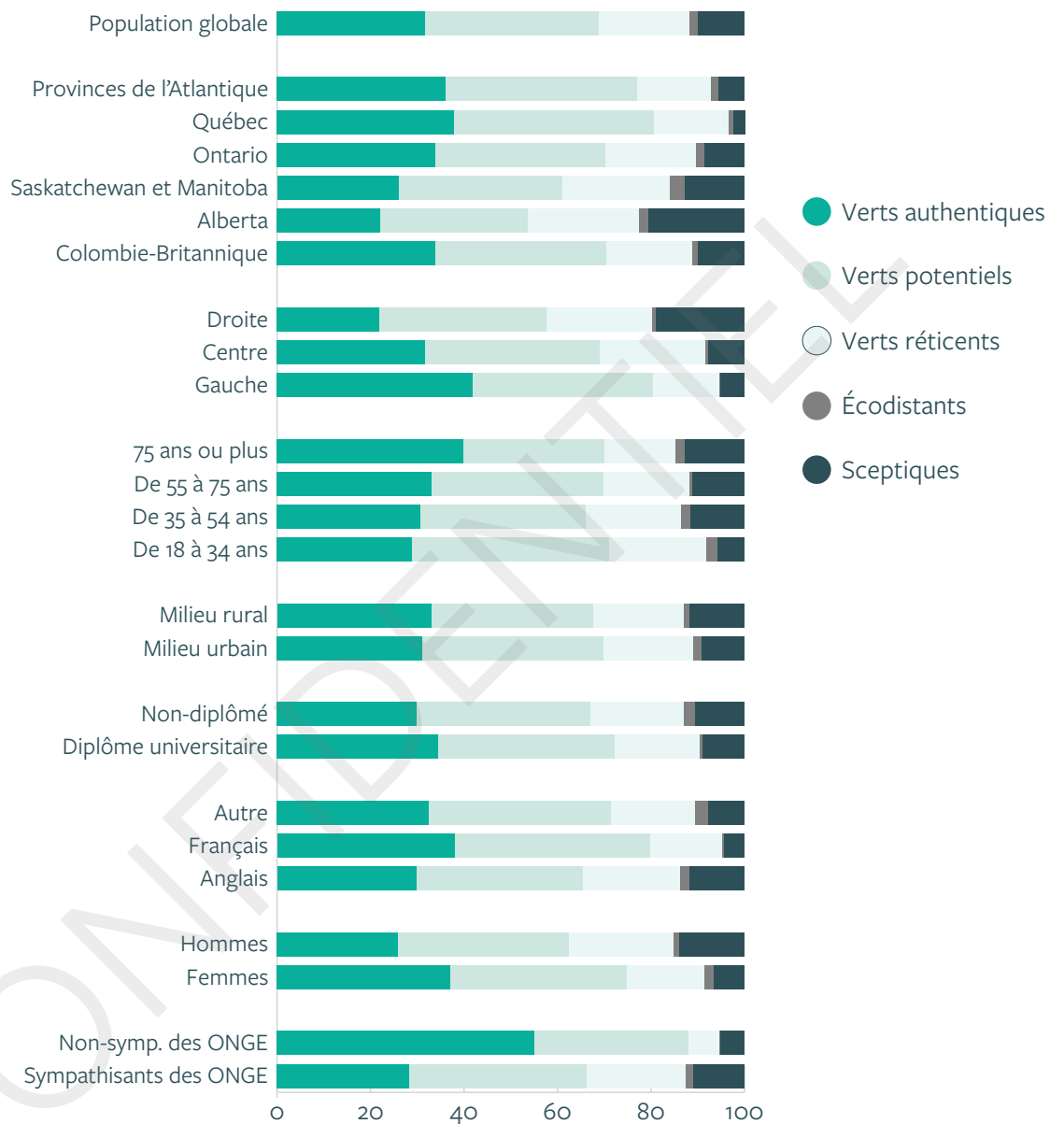
D'autres caractéristiques sociodémographiques révèlent quelques tendances plus marquées. Par exemple, la répartition des segments du point de vue linguistique présente des variations intéressantes. En fait, les résultats indiquent que la proportion des verts authentiques est considérablement plus élevée parmi les répondants de langue maternelle française, alors que celle des sceptiques est près de trois fois supérieure chez les anglophones par rapport aux francophones. Il convient aussi de faire remarquer que les francophones (42 %) sont plus susceptibles de se retrouver dans le groupe des verts potentiels que les anglophones (36 %).

Les cinq nuances de vert dévoilent également des différences substantielles entre les régions du Canada. Nous remarquons que la plus forte proportion de verts authentiques se trouve au Québec (38 %), et la plus faible, en Alberta (22 %). Ce rapport est aussi vrai en ce qui concerne les verts potentiels (43 % au Québec contre 32 % en Alberta). Par ailleurs, on retrouve les sceptiques en grande partie en Alberta (21 %), dans les Prairies (13 %) et en Colombie-Britannique (11 %), alors que leur nombre est infime au Québec (3 %).

Une tendance surprenante se présente en outre lorsque l'on considère le revenu. Par exemple, nous remarquons que la proportion des verts authentiques se réduit de façon considérable lorsque nous passons du groupe aux revenus les plus faibles (41 %) vers le groupe aux revenus supérieurs (26 %), tandis que les répondants de la catégorie aux revenus supérieurs sont deux fois plus susceptibles de se retrouver parmi les sceptiques que ceux de la catégorie aux revenus les plus faibles (7 % contre 16 %). Il est intéressant de constater que ces tendances linéaires ne se maintiennent pas lorsque nous considérons la proportion des verts potentiels parmi les différents groupes classés selon le revenu. En fait, le nombre de verts potentiels s'accroît un peu lorsque nous remontons l'échelle des revenus à partir du bas vers le milieu (60 000 \$–80 000 \$), et commence à baisser au-delà de ce point à mesure que les revenus augmentent.

Considérant le point de vue de l'idéologie politique, il n'est pas surprenant de constater que la proportion des sceptiques s'accroît à mesure que nous avançons de la gauche vers la droite (allant de 5 % à 19 %). Les répondants qui se situent à la gauche du spectre politique sont aussi considérablement plus susceptibles d'être des verts authentiques (42 %) que ceux de la droite (22 %). En phase avec ce portrait global, lorsque nous considérons la répartition des verts potentiels en fonction de la plupart des variables sociodémographiques, nous retrouvons environ le même nombre de personnes à la gauche, au centre et à la droite du spectre politique. Fait intéressant, ce constat laisse entendre qu'il ne faut pas négliger de s'efforcer d'atteindre les gens de droite dans les communications visant particulièrement les verts potentiels. Les groupes environnementaux réussiront mieux à rejoindre les verts potentiels avec des messages axés sur la conservation et le caractère sacré de la nature, puisqu'une formulation plus traditionnelle centrée sur la justice et l'équité ne plairait pas nécessairement à toutes les personnes qui forment ce segment.

Figure 1.1 — Nuances de vert



## 2. Attitudes des Canadiens à l'égard de l'environnement

L'un des objectifs clés du sondage Panorama consistait à élaborer un ensemble de questions qui pouvaient être utilisées pour suivre l'évolution des attitudes et les comportements en matière d'environnement au fil de temps. De concert avec les partenaires, l'équipe de recherche a défini un certain nombre de questions destinées à mesurer les attitudes fondamentales à l'égard de la protection de l'environnement.

### Protection de l'environnement

L'une des questions posées en premier est : « À quel point protéger l'environnement est-il important pour vous? » Les réponses montrent que la plupart des Canadiens sont convaincus de l'importance de protéger l'environnement. En effet, environ 66 % des répondants ont déclaré que la protection de l'environnement était « très importante » pour eux. Comme dans le cas de tout énoncé direct qui peut polariser, les réponses à des questions de ce type seraient néanmoins parfois influencées par la volonté des répondants à fournir des réponses satisfaisantes au sondage, d'après le *principe du seuil de satisfaction de l'individu* (Lavrakas, 2008, p. 3). Dans un effort pour corriger ce type de biais, les chercheurs ont utilisé plus d'un mode de distribution du sondage, ayant recours à des entrevues téléphoniques et à des questionnaires en ligne.

**Tableau 2.1 — Importance de la protection de l'environnement par mode de distribution du sondage**

Mode	Pas du tout important	Pas vraiment important	Plutôt important	Très important
En ligne	1 %	5 %	38 %	56 %
Téléphone	< 1 %	2 %	23 %	75 %
Total	1 %	3 %	30 %	66 %

L'analyse de la perception qu'ont les Canadiens de l'importance de la protection de l'environnement par des modes différents fait ressortir les écarts. Par exemple, alors que la plupart des répondants des deux sous-échantillons accordent de l'im-

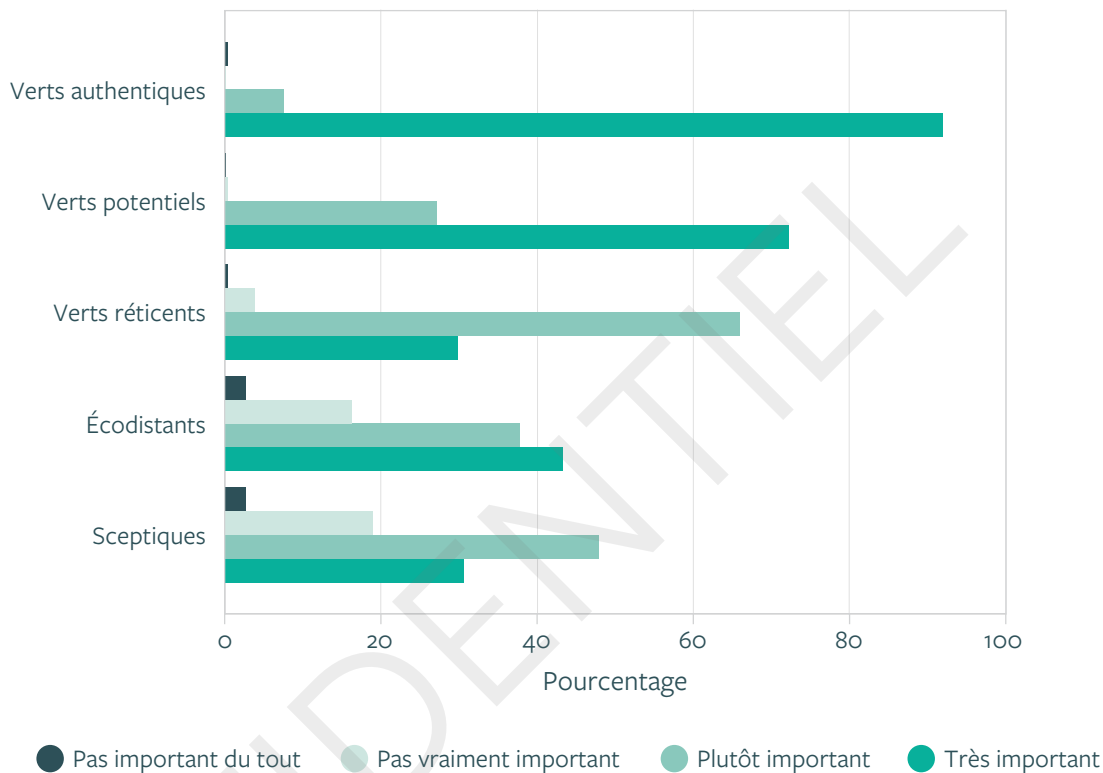


portance à la protection de l'environnement, les répondants approchés par téléphone étaient plus susceptibles de choisir la catégorie « très important » (75 %) par rapport à ceux qui ont rempli le questionnaire en ligne (56 %).

Cependant, un écart de ce genre ne signifie pas nécessairement que les réponses de l'échantillon au questionnaire en ligne sont plus crédibles. En fait, les sondages en ligne sont vulnérables à d'autres biais, y compris celui du recrutement non probabiliste et d'autres formes du *principe du seuil de satisfaction de l'individu* (p. ex., la linéarité ou le cochage au hasard des cases du questionnaire). La beauté du modèle hybride réside dans le fait que les modes multiples devraient rehausser la représentativité de l'échantillon tout en limitant les biais particuliers issus des différents moyens de collecte des données. Alors que les réponses socialement acceptables fournies dans le contexte d'un sondage réalisé par téléphone exigent certainement une plus grande prudence dans l'interprétation des résultats, nous observons des tendances semblables chez tous les groupes pour la vaste majorité des questions. Par exemple, près de la moitié des Canadiens ont déclaré penser que l'état de l'environnement s'est détérioré au cours des 10 dernières années (en ligne : 53 %; au téléphone : 49 %), 35 % ont indiqué qu'il était demeuré relativement inchangé (en ligne : 34 %; au téléphone : 36 %), et 13 % croient qu'il s'est amélioré (en ligne : 13 %; au téléphone : 14 %). De plus, l'agrégation des réponses révèle qu'une forte majorité de répondants considèrent que la protection de l'environnement est importante au moins dans une certaine mesure, qu'ils aient donné cette réponse lors d'une entrevue téléphonique (98 %) ou dans le questionnaire en ligne (94 %). Quoi qu'il en soit, chaque analyse réalisée dans le cadre du présent rapport tient compte de ces écarts et contrôles limités pour les modes employés dans les modèles statistiques afin de produire les estimations les moins biaisées possibles.

Même si les Canadiens dans l'ensemble se prononcent fortement en faveur de la protection de l'environnement, divers segments de la population ont des opinions très différentes à ce sujet. L'examen de ces données à travers le prisme de nos « nuances de vert » est révélateur. Comme on le constate sur la figure 2.1, la protection de l'environnement compte au plus haut point pour les verts authentiques et les verts potentiels. Cela dit, alors que 60 % des verts réticents déclarent que la protection de l'environnement leur importe personnellement dans une certaine mesure, les écodistants et les sceptiques s'y intéressent encore moins puisqu'environ le cinquième des individus de ces dernières catégories indiquent que l'environnement leur importe peu ou pas du tout.

**Figure 2.1 — Importance perçue de la protection de l’environnement, par nuances de vert**

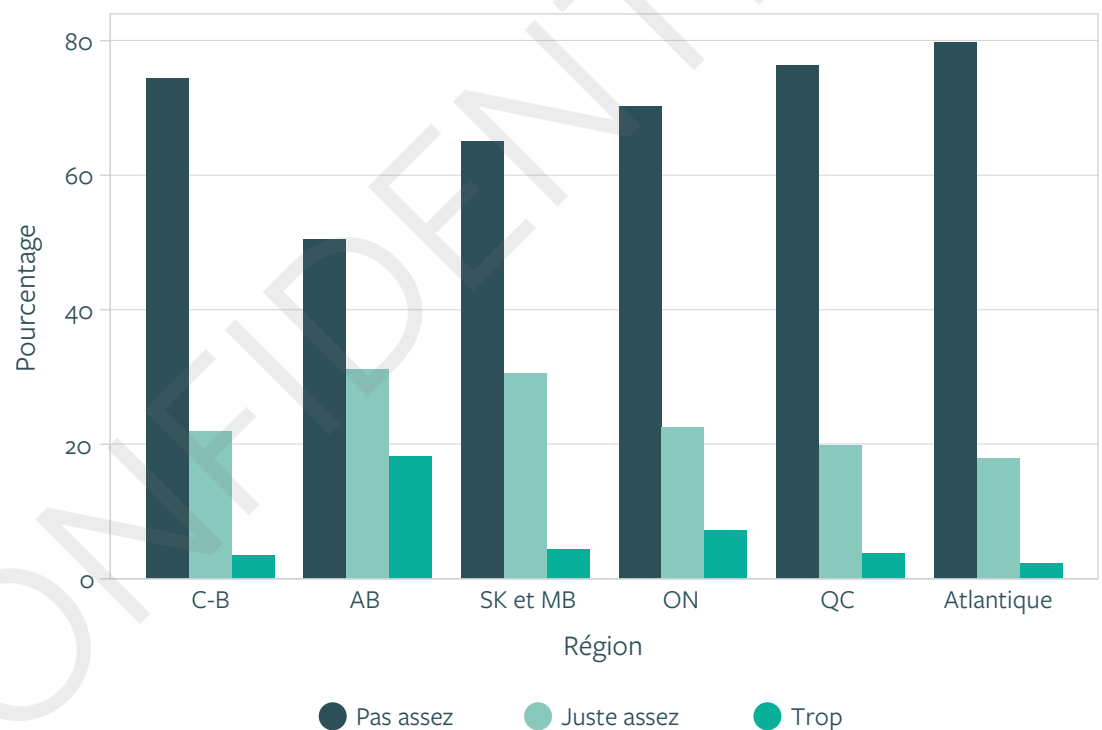


## Rendement environnemental des gouvernements et des entreprises

Les Canadiens signalent également être d’avis que le gouvernement fédéral et ceux des provinces n’en font pas assez pour protéger l’environnement. À la question « Selon vous, est-ce que les acteurs suivants en font trop, juste assez ou pas assez pour la protection de l’environnement? », les Canadiens ont indiqué dans une proportion de 66 % que le gouvernement fédéral n’en fait pas assez, alors que 20 % d’entre eux pensaient que les mesures prises étaient suffisantes et moins de 6 % croyaient qu’il en faisait trop. De même, 65 % des Canadiens pensent que leur gouvernement provincial n’en fait pas assez, 21 % sont d’avis qu’il en fait juste assez, et 6 %, qu’il en fait trop. Ces résultats n’accusaient pas de différences en fonction du mode de sondage, mais variaient quelque peu selon les régions. Pour être plus précis, les deux régions les plus critiques à l’endroit du gouvernement

fédéral sont le Québec (81 %) et les provinces de l'Atlantique (78 %); l'attitude dans les Prairies (63 %) et l'Alberta (56 %) est plus mitigée. La figure 2.2 montre que la même tendance générale existe en ce qui concerne le gouvernement provincial : les Québécois (76 %) et les résidents des provinces de l'Atlantique (79 %) sont plus critiques à l'égard de leur gouvernement, et les Albertains (51 %) et les résidents des Prairies (65 %) affichent l'attitude la moins critique, à tout le moins en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Les Albertains sont également beaucoup plus susceptibles de croire que leur gouvernement provincial prend soit des mesures suffisantes (31 %) ou trop nombreuses (18 %).

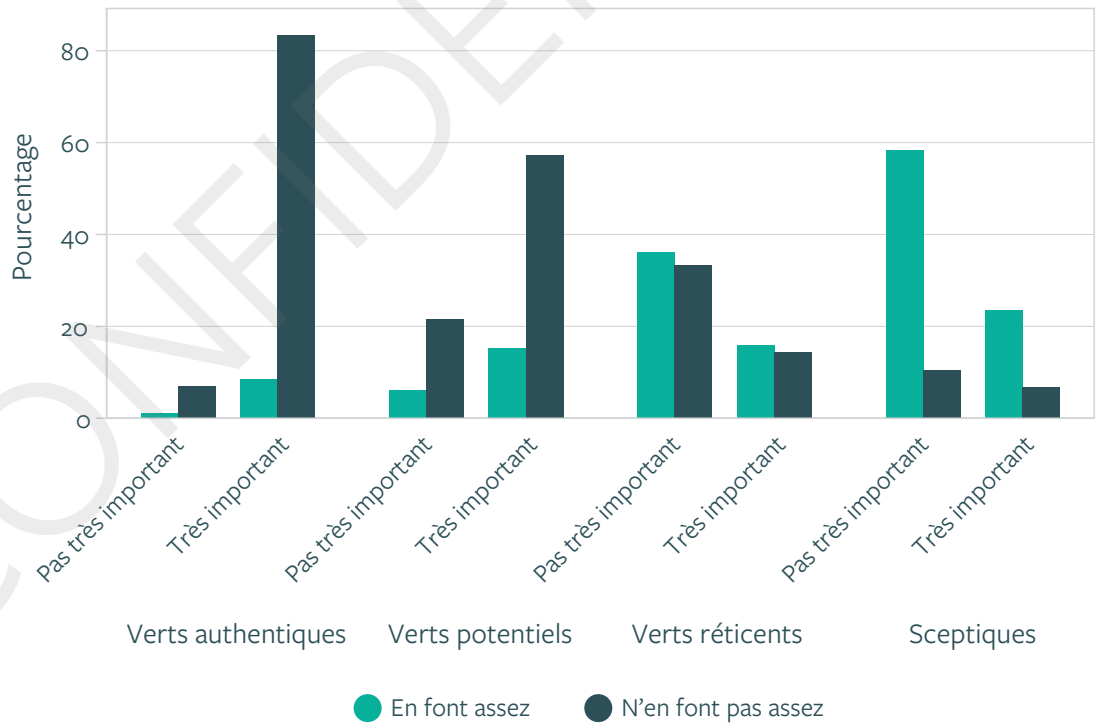
**Figure 2.2—Rendement des gouvernements provinciaux par région**



Nous constatons également qu'il existe une relation entre l'évaluation du rendement des gouvernements et l'appui à la protection de l'environnement en fonction de la place occupée dans notre segmentation. Par souci de simplicité, nous comparons les répondants qui accordent une grande importance à la protection de l'environnement à ceux pour qui elle n'est pas du tout importante, pas vraiment importante ou plutôt importante. De plus, nous excluons le segment des écodistants de cette analyse par souci de clarté et en raison de la petite taille dans l'échantillon (n = 50). Comme le montre la figure 2.3, plus de 80 % des verts authentiques sont convain-

cus de la grande importance de la protection de l’environnement et pensent que les efforts du gouvernement fédéral à cet égard sont insuffisants. Par contraste, la protection de l’environnement n’est pas très importante pour près de 60 % des sceptiques, lesquels sont en même temps d’avis que les mesures prises par le gouvernement fédéral sont adéquates. Fait intéressant, parmi les sceptiques qui accordent une grande importance à la protection de l’environnement, une majorité signifie tout de même une appréciation positive du rendement du gouvernement fédéral. La catégorie la plus intéressante ici est probablement celle des verts potentiels. À l’instar des verts authentiques, les verts potentiels ont pour la plupart un attachement solide à la protection de l’environnement et sont en majorité convaincus que les mesures gouvernementales sont insuffisantes.

**Figure 2.3—Probabilité conjointe de déclarer que la protection de l’environnement est très importante et que les mesures gouvernementales sont insuffisantes, par nuances de vert**

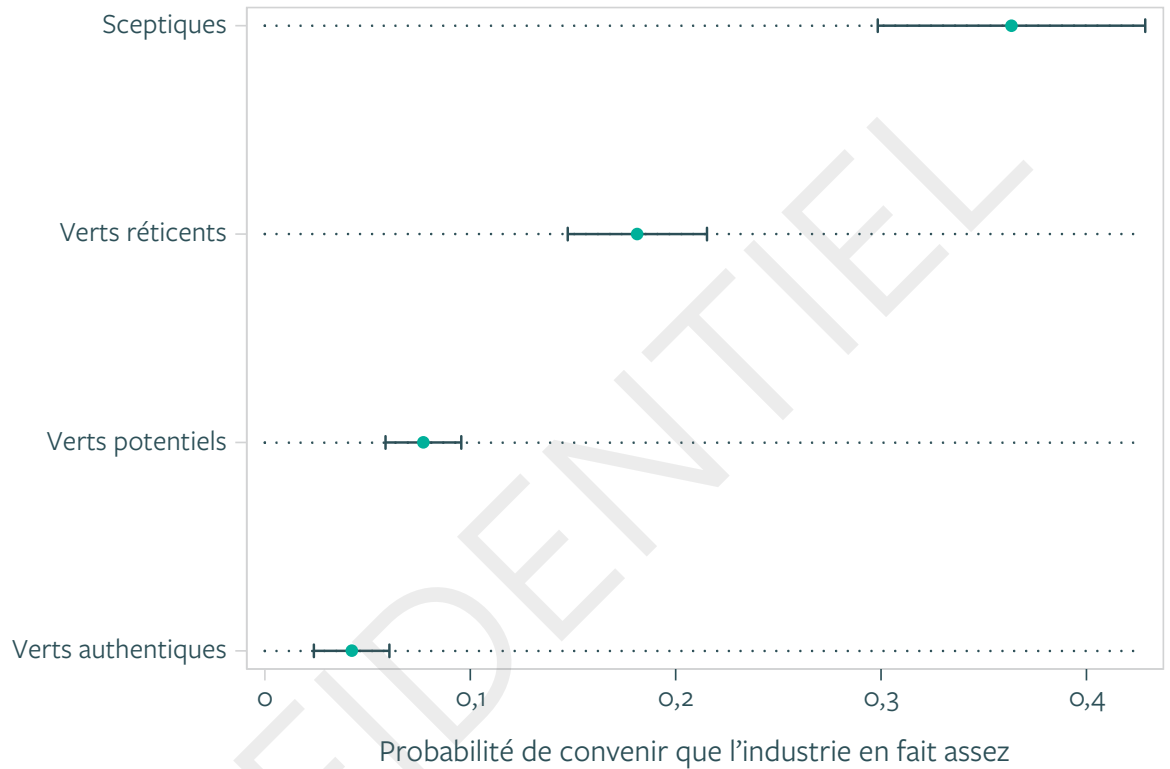


Les Canadiens émettent en outre des critiques très sévères à l'égard des sociétés et de l'industrie. Pas moins de 85 % d'entre eux croient que les sociétés n'en font pas assez pour protéger l'environnement, comparativement à 13 % qui sont d'avis qu'elles en font juste assez et à moins de 2 % qui ont déclaré que les industries en font trop. Encore une fois, ces chiffres n'accusent pas de variations selon le mode du sondage. Néanmoins, comme c'est le cas pour le rendement perçu des gouvernements fédéral et provinciaux, ils varient selon les régions. En ordre décroissant, les régions qui ont émis les critiques les plus fortes sont les provinces de l'Atlantique (92 %), le Québec (90 %), l'Ontario (85 %), la Colombie-Britannique (85 %), les Prairies (81 %) et l'Alberta (75 %). L'Alberta est aussi la région qui appuie le plus l'industrie, le quart de ses répondants ayant indiqué que les sociétés prenaient des mesures qu'ils jugeaient assez appropriées.

Alors, qu'est-ce qui explique cette variation? Les analyses statistiques révèlent certaines tendances intéressantes. Par exemple, nos modèles montrent que le revenu, la langue, la résidence en milieu urbain, de même que la région, sont des prédicteurs non significatifs du rendement perçu des sociétés en matière d'environnement. Bien que le fait d'être une femme possédant un degré de scolarisation supérieur (rapport inversé) ou d'avoir une vue conservatrice et confiante dans les sociétés (rapport positif) soient significativement associés au rendement environnemental perçu des sociétés, le facteur qui importe le plus pour expliquer ces perspectives est la place qu'occupe chaque répondant dans l'analyse par segmentation. Comme on peut le voir sur la figure 2.4, les sceptiques sont plus enclins à croire, dans une proportion supérieure au tiers du segment des verts réticents, que l'industrie en fait suffisamment en matière de protection de l'environnement. Pour leur part, presque moins de la moitié des verts potentiels sont susceptibles de donner une évaluation positive du rendement des entreprises comparativement aux verts réticents. Ces résultats proviennent d'estimations dans des modèles qui tiennent compte du revenu, du genre, de la scolarité, de l'idéologie, de la résidence en milieu urbain, de la langue, de la sympathie envers les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE), de la confiance dans l'industrie et de la région de résidence.



**Figure 2.4 — Probabilité prévue d’une évaluation positive du rendement environnemental des sociétés, conditionnelle à la segmentation par nuances de vert**

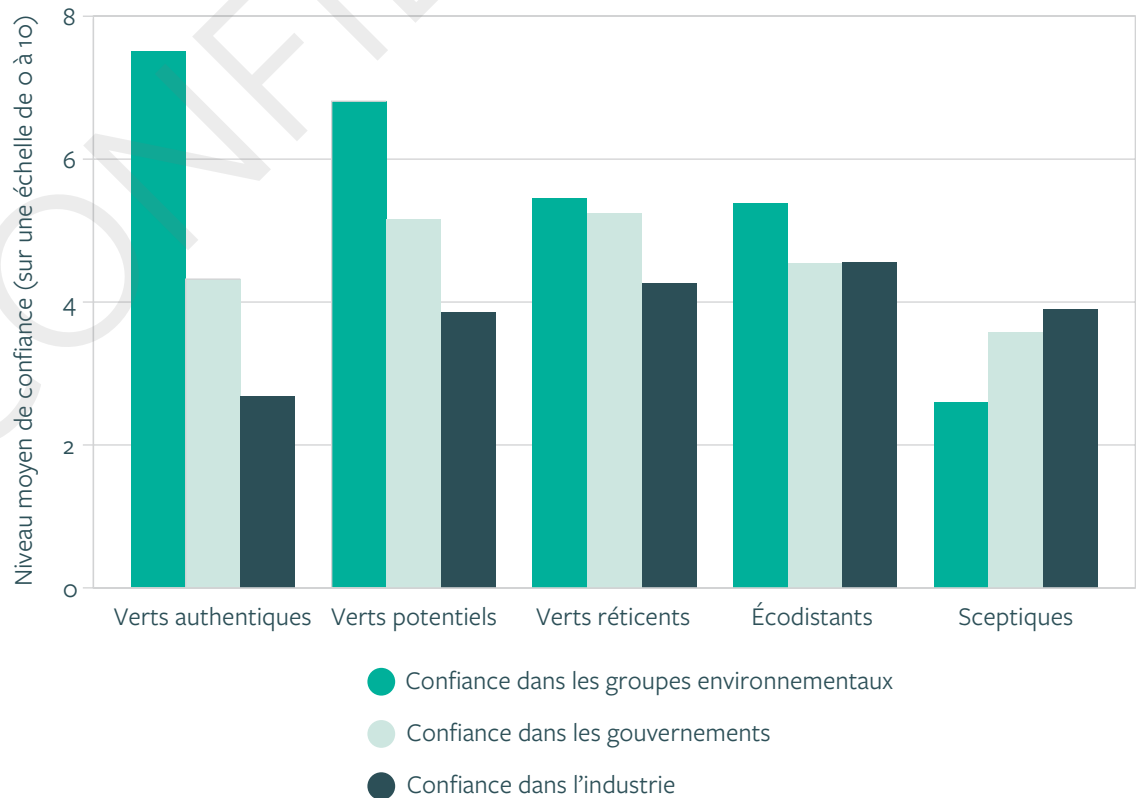


Alors, comment peut-on interpréter ces résultats? Le fait que le revenu, la langue, la résidence en milieu urbain et la région sont des facteurs non significatifs dans les modèles qui intègrent notre variable des « nuances de vert » suggère non pas que ces autres facteurs n’ont pas d’importance, mais plutôt que l’inclusion de cette segmentation dans le modèle absorbe une grande partie des variations observées dans les perceptions du rendement environnemental des sociétés. En termes pratiques, cette analyse suggère que le fait de structurer des messages sur le thème de la responsabilisation déficiente des entreprises pourrait devenir une stratégie efficace pour rejoindre les segments plus verts et, plus particulièrement, que des messages de ce type auraient de bonnes chances d’être bien accueillis par les verts potentiels.

## Incidence de la confiance

Le sondage Panorama a également mesuré l'incidence de la confiance dans, entre autres, les groupes environnementaux, les gouvernements (fédéral et provinciaux) et les entreprises sur des questions relatives aux problèmes touchant l'environnement et à leurs solutions. La confiance a été mesurée sur une échelle de 0 à 10, où 10 représente un degré supérieur de confiance. À l'échelle nationale, les groupes environnementaux jouissent de niveaux plus élevés de confiance (moyenne = 6,3) que les gouvernements fédéral et provinciaux (moyenne = 4,7) et les sociétés (moyenne = 3,5). La figure 2.5 met en évidence les différences dans les niveaux de confiance pour l'ensemble des nuances de vert. Comme on peut le voir, la confiance dans les groupes environnementaux est particulièrement élevée chez les verts authentiques, et demeure également supérieure comparativement au niveau de confiance dans les gouvernements et les sociétés chez les verts potentiels, les verts réticents et les écodistants. La confiance dans les gouvernements est aussi plus élevée chez les verts potentiels et les réticents que parmi d'autres segments de la population.

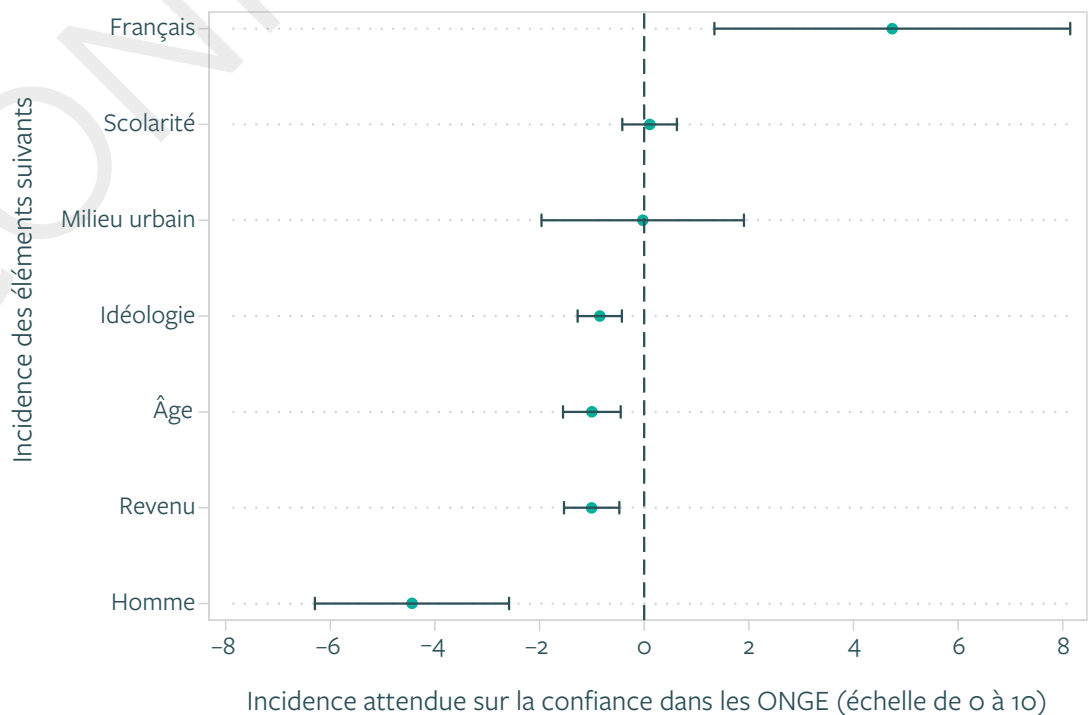
**Figure 2.5— Confiance dans les divers acteurs environnementaux en fonction de la segmentation par nuances de vert**



Fait intéressant, les niveaux les plus élevés de confiance dans les sociétés et l'industrie ne se retrouvent pas chez les sceptiques, mais plutôt chez les écodistants et les verts réticents. Il appert que les sceptiques manifestent des degrés de confiance parmi les plus faibles dans l'ensemble, et que les plus bas niveaux étaient dirigés vers le mouvement écologiste et les gouvernements fédéral et provinciaux.

Une autre façon de considérer la confiance consiste à présenter les données par région. La confiance dans les groupes environnementaux est au plus faible en Alberta (moyenne = 5,24) et atteint les plus hauts niveaux au Québec. Contre toute attente, l'Alberta n'est pas la région où l'on accorde le plus haut niveau de confiance aux sociétés. Plutôt, la confiance dans les sociétés et l'industrie est plus élevée au Québec (moyenne = 3,9), suivi de l'Alberta (moyenne = 3,8), et le niveau le plus faible se situe en Ontario (moyenne = 3,3). Dans l'ensemble, c'est au Québec que l'on a le plus confiance en ces trois acteurs. Le Québec est aussi la seule province qui affiche une moyenne supérieure à 5 en ce qui concerne la confiance dans les gouvernements pour prendre des mesures à l'égard des enjeux environnementaux (moyenne = 5,04); viennent à la suite la Colombie-Britannique (moyenne = 4,83), l'Ontario (moyenne = 4,8), les Prairies (moyenne = 4,7), les provinces de l'Atlantique (moyenne = 4,66) et l'Alberta (moyenne = 3,4).

**Figure 2.6 — Sommaire du modèle de régression examinant l'incidence des prédicteurs sur la confiance dans les ONGE**



Nous avons aussi analysé les facteurs qui favorisent la confiance dans les groupes environnementaux. Un modèle de régression composé de données sociodémographiques et de contrôles pour les segments par nuances de vert révèle quelles variables sont associées le plus souvent à la confiance dans les groupes environnementaux au Canada. La figure 2.6 présente l'incidence relative de chaque prédicteur. Comparés aux anglophones et aux allophones (les Canadiens dont la langue maternelle est autre que le français et l'anglais aux fins du présent rapport), les gens de langue maternelle française font confiance aux groupes environnementaux dans une proportion supérieure de 5 %, avec une augmentation prévue d'un demi-point sur l'échelle de 0 à 10 mesurant la confiance dans les ONGE. Le niveau de scolarisation et la résidence en milieu urbain comparativement au milieu rural ne sont pas associés à un niveau de confiance plus élevé. Toutefois, l'idéologie, l'âge et le revenu entraînent des effets significatifs (quoique modestes), et les répondants plus conservateurs, plus âgés et mieux nantis sont moins enclins significativement à faire confiance aux groupes environnementaux que les Canadiens moins conservateurs, plus jeunes et ayant des revenus moins élevés. Enfin, le niveau de confiance des hommes dans les groupes environnementaux est en moyenne inférieur de 5 % à celui des femmes.

## Inquiétude

Dans le contexte de l'initiative de suivi d'EcoAnalytics, les partenaires ont sélectionné un certain nombre de problèmes et ont demandé aux chercheurs de formuler une question afin d'en mesurer l'importance. Les variations dans ces éléments au fil du temps pourraient fournir des indicateurs de l'efficacité d'un groupe à hausser le degré de sensibilisation et de préoccupation à propos des enjeux, de même que des réactions des Canadiens aux événements, aux nouvelles et aux politiques en matière d'environnement d'échelle nationale et internationale. Par souci de simplicité et dans le but de faciliter la communication de nos résultats, nous utiliserons les termes « importance », « préoccupation » et « inquiétude » selon le contexte pour parler des réponses aux questions portant sur l'inquiétude.

En 2017, le problème qui suscite la plus grande préoccupation chez les Canadiens est la présence de matières plastiques dans l'océan (moyenne = 8,3). Viennent ensuite la pollution des rivières (moyenne = 8,2), la contamination de l'eau potable (moyenne = 8,1) et la présence de substances toxiques dans les produits de consommation (moyenne = 8). Le fait que les trois problèmes les plus inquiétants au Canada soient

liés à la qualité de l'eau corrobore les résultats d'autres recherches qui révèlent que l'eau revêt une grande importance pour les Canadiens (WWF, 2016; RBC, 2017). Il est également digne d'intérêt de faire remarquer le caractère inquiétant de la pollution marine par les polymères, qui a incidemment reçu une attention considérable dans la presse de masse et les médias spécialisés (Evans, 2017; Thompson, 2017).

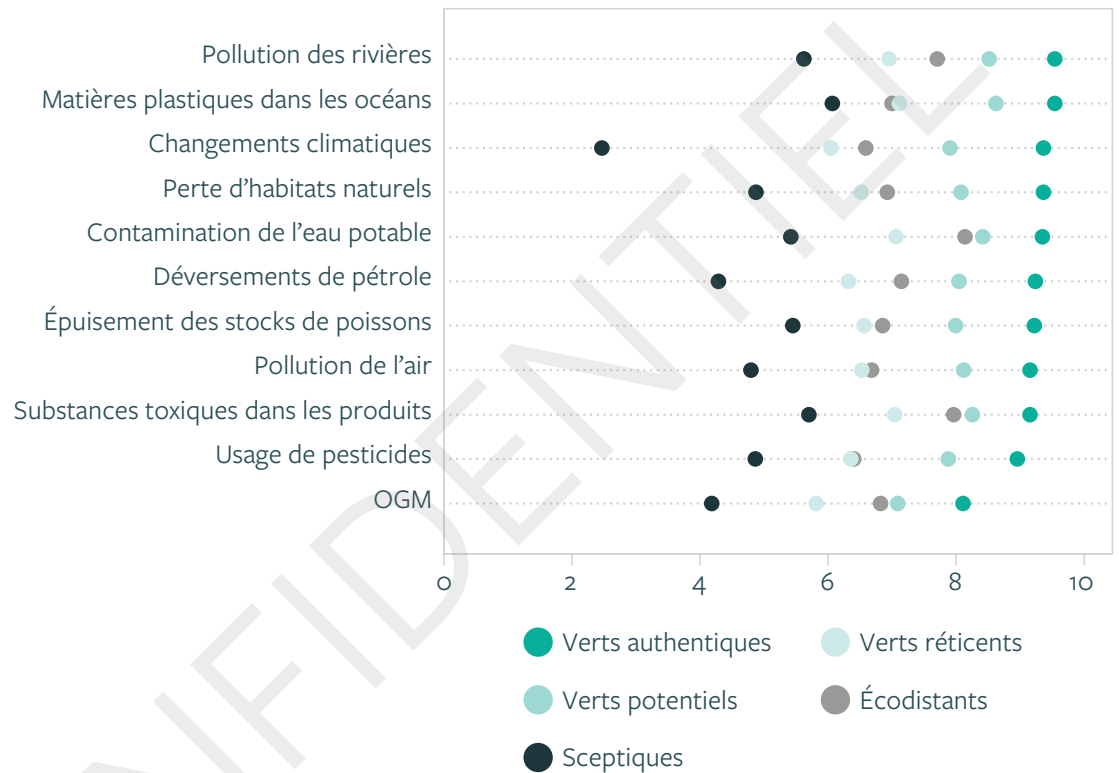
À l'autre bout du spectre, les Canadiens sont beaucoup moins préoccupés par les OGM (moyenne = 6,9) et les changements climatiques (moyenne = 7,4). Ces risques se situant parmi les plus techniques et les plus complexes des 11 problèmes sondés, il n'est donc pas surprenant de voir qu'une réalité comme les changements climatiques se retrouve au bas de la liste. En fait, le peu d'inquiétude que suscitent les changements climatiques s'explique de plus d'une façon, notamment par le caractère abstrait et la complexité cognitive du problème, l'incertitude quant à l'incidence et à la distance spatiale et temporelle de ces derniers, l'impossibilité d'identifier clairement une principale cause néfaste et le désir d'éviter des sentiments de culpabilité (Markowitz et Shariff, 2012).

Au-delà de ces différences agrégées, nous observons des variations considérables par sujet de préoccupation parmi les principaux segments de population. La figure 2.7 présente le degré moyen de préoccupation des Canadiens par rapport à ces problèmes, par ordre décroissant chez les verts authentiques. Cette approche d'analyse des données ajoute une nuance substantielle au portrait. Par exemple, la figure 2.7 fait état d'une grande variation quant à la question des changements climatiques, et l'on voit que les sceptiques sont beaucoup moins préoccupés à cet égard que les autres segments, ce qui contribue à la faible moyenne dans une perspective nationale. En phase avec des travaux antérieurs (se reporter à Markowitz et Shariff, 2012), nous constatons également que, parmi tous les problèmes examinés, les changements climatiques sont le plus étroitement associés à l'idéologie politique. Autrement dit, les individus de droite s'inquiètent beaucoup moins au sujet des changements climatiques que d'autres problèmes. Cela laisse entendre qu'en raison de la grande politisation de cet enjeu au cours des dernières années, les adhérents à une idéologie conservatrice déclarent qu'il les préoccupe moins. Ainsi, les répondants peuvent évaluer leur niveau de préoccupation au sujet des changements climatiques non pas du point de vue des risques pour l'environnement, mais plutôt comme choix politique, en accord avec leurs préférences en matière d'orientations. En d'autres termes, les enjeux fortement politisés peuvent s'inscrire dans un contexte politique dissocié de son sens d'origine et, dès lors, il est possible que les repères politiques prennent le dessus. Cela illustre le danger de politiser les enjeux



environnementaux et le risque d’aliéner une importante composante de toute coalition environnementale productive, qui devrait comprendre le segment des verts potentiels aux idéologies diversifiées.

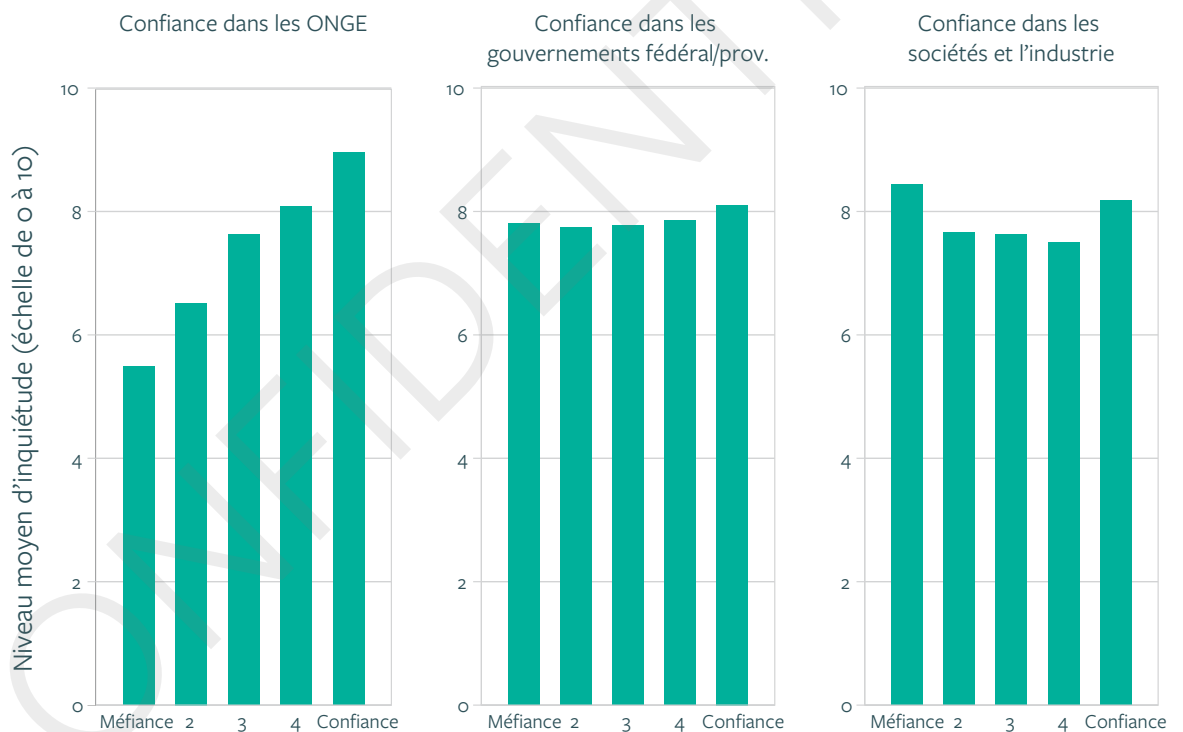
**Figure 2.7— Importance relative des enjeux, selon les segments**



La figure 2.7 révèle en outre qu’en règle générale, les divers segments de la population déclarent de façon très cohérente leur degré d’inquiétude à propos des enjeux. Par exemple, mis à part les OGM, les verts authentiques obtiennent un score moyen de 9 points sur l’échelle de 0 à 10 pour chacun des problèmes. Les verts potentiels, pour leur part, semblent plus préoccupés par les problèmes qui les touchent personnellement en tant que citoyens et consommateurs, comme la pollution des rivières, la contamination de l’eau potable et la présence de substances toxiques dans les produits de consommation. Les verts réticents sont aussi moins susceptibles de s’inquiéter au sujet de problèmes intangibles, comme les changements climatiques. Fait intéressant, les écodistants se retrouvent entre les verts potentiels et les verts réticents. Par ailleurs, ils se rapprochent plutôt des verts potentiels en ce qui concerne les problèmes concrets qui touchent les consommateurs directe-

ment, comme les OGM, les substances toxiques dans les produits de consommation et la contamination de l'eau. Toutefois, ils tendent à se rallier aux verts réticents lorsqu'il s'agit de problèmes moins concrets, comme les changements climatiques. Enfin, la variabilité d'un élément à l'autre est plus importante chez les sceptiques. Les changements climatiques se retrouvent au bas de la liste des sujets de préoccupation de ce segment qui s'inquiète davantage des substances toxiques, du déclin des populations de poissons et de la contamination de l'eau potable.

**Figure 2.8 — Moyenne des niveaux d'inquiétude (concernant l'ensemble des 11 problèmes), par degré de confiance dans les différents acteurs**



Enfin, nous examinons la relation entre la confiance et la préoccupation au sujet d'un problème. La figure 2.8 présente les niveaux moyens d'inquiétude pour l'ensemble des problèmes comme fonction de la confiance dans certains acteurs. Comme le montrent les graphiques du centre et de droite, le niveau d'inquiétude en fonction des différents degrés de confiance dans les gouvernements fédéral et provinciaux (graphique du centre) varie peu par rapport à la confiance dans les sociétés et l'industrie (graphique de droite). Ce résultat est surprenant dans une certaine mesure, puisque l'on s'attendrait à ce que les personnes qui ont une plus grande

confiance dans la capacité des acteurs gouvernementaux et de l'industrie à prendre des mesures à l'égard des dangers écologiques manifestent moins d'inquiétude au sujet de ces derniers. Par ailleurs, le graphique de gauche révèle qu'il y a un rapport évident entre la confiance dans les groupes environnementaux et le niveau d'inquiétude relativement aux problèmes liés à l'environnement. Plus les gens font confiance aux groupes environnementaux, plus ils se préoccupent de l'environnement. Les Canadiens qui ne font pas confiance aux groupes environnementaux se préoccupent modérément de l'environnement (moyenne = 5,6), alors que ceux qui leur vouent une confiance totale s'en inquiètent énormément (moyenne = 9,1). Sans suggérer que ce rapport est causal—c.-à-d. que les ONGE créent de l'anxiété—il appert effectivement qu'il existe ici une relation qui fait en sorte que les gens préoccupés par l'environnement font confiance aux ONGE tout en s'inquiétant au sujet de problèmes environnementaux. Il sera nécessaire de procéder à des analyses plus poussées pour discerner si l'augmentation du degré de préoccupation des personnes qui font confiance aux ONGE est attribuable aux activités de ces organisations ou aux caractéristiques des gens prédisposés à les soutenir.

CONFIDENTIAL

## Compatibilité de l'économie et de la protection de l'environnement

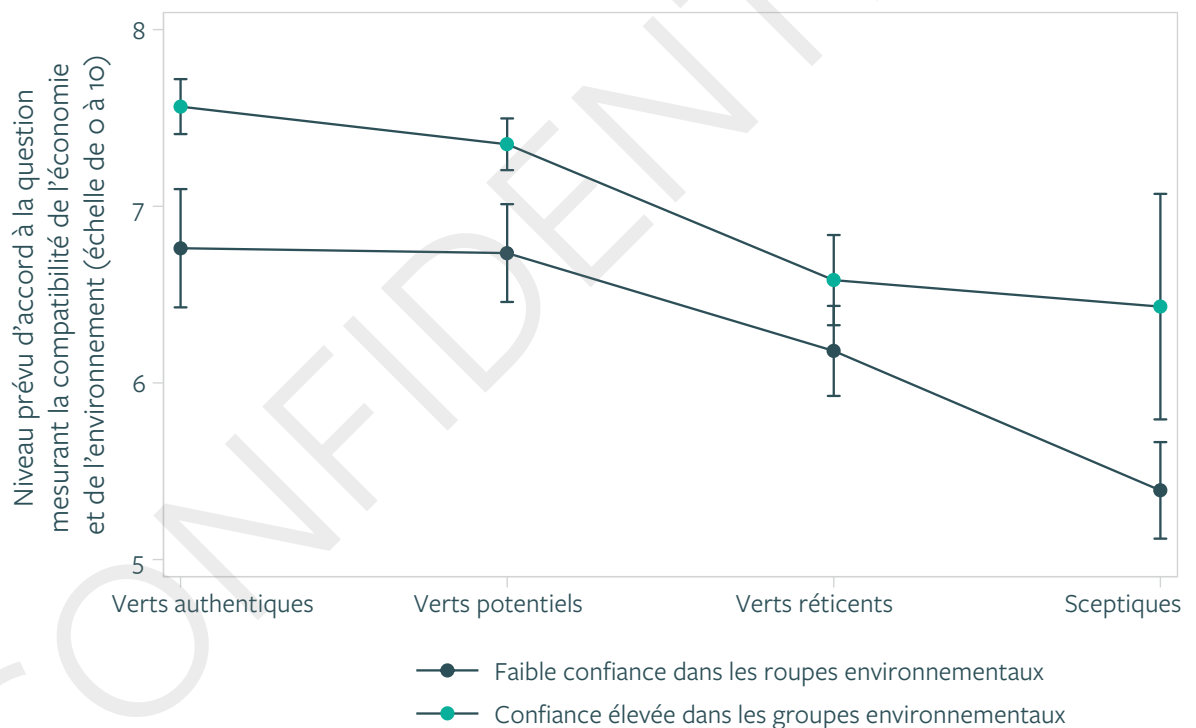
**Figure 2.9 — Compatibilité perçue de la croissance économique et de la protection de l'environnement, selon la segmentation par nuances de vert**



Pouvons-nous protéger l'environnement tout en favorisant la croissance économique? Ou est-ce que la protection de l'environnement nuit nécessairement à l'économie? Alors que nombre d'économistes rejettent ce compromis forcé, les communications au sujet des avantages économiques de la protection de l'environnement (ou le cadre synergique) dépendent de la crédibilité de la formulation. Plutôt que d'obliger les gens à choisir entre l'économie et l'environnement, nous avons demandé aux répondants de nous donner leur avis sur la compatibilité de ces deux objectifs. Les résultats indiquent qu'environ trois Canadiens sur quatre croient que le développement économique et la protection de l'environnement sont compatibles. Plus précisément, sur notre échelle de 0 à 10, où 0 représente la non-compatibilité et 10, une grande compatibilité, la moyenne de notre échantillon se chiffre à 6,95, les trois quarts de cet échantillon ayant accordé un score supérieur à 5. La figure 2.9 montre la moyenne de cette variable pour tous les segments, permettant de considérer isolément l'opinion des différents groupes. Il est intéressant de faire remarquer que les verts authentiques (moyenne = 7,4) et les verts potentiels

(moyenne = 7,2) sont très rapprochés les uns des autres, la différence entre les moyennes n'étant pas statistiquement significative. Cela veut dire qu'à l'instar des verts authentiques, les verts potentiels sont d'avis que la protection de l'environnement ne nuit pas toujours à l'économie. Comme on pouvait s'y attendre, les verts réticents (moyenne = 6,4) et les sceptiques (moyenne = 5,5) en doutent beaucoup plus considérablement, laissant entendre que ces groupes s'inquiètent davantage des possibles répercussions de la protection de l'environnement sur l'économie.

**Figure 2.10 — Degré perçu de compatibilité de l'économie et de l'environnement par nuances de vert, en fonction de la confiance dans les ONGE**



Tout comme dans le cas du niveau de préoccupation à l'égard des problèmes environnementaux, on constate qu'il semble exister une importante relation entre la confiance dans les groupes environnementaux et la perception d'une compatibilité des avantages issus de la protection de l'environnement avec la prospérité économique. La figure 2.10 présente les résultats d'une analyse de variance et les prédictions qui s'en dégagent. Cette figure montre que les différences entre les segments du point de vue du caractère crédible du cadre synergique sont en

partie fonction du degré de confiance dans les groupes environnementaux. En règle générale, une plus grande confiance dans les groupes environnementaux rend le cadre synergique plus crédible pour tous les segments apparaissant dans cette figure, à l'exception des verts réticents. Par exemple, les verts authentiques qui manifestent un degré supérieur de confiance dans les groupes environnementaux sont d'avis que la protection de l'environnement est beaucoup plus compatible avec la croissance économique par rapport à ceux qui n'accordent pas leur confiance à ces groupes. Il en va de même pour les verts potentiels. Même si la différence entre les verts réticents qui font confiance aux groupes environnementaux et ceux qui s'en méfient n'est pas statistiquement significative, le score prévu est toujours supérieur pour les plus confiants. Plus important encore, la différence est significative pour les sceptiques qui manifestent des degrés élevés de confiance dans les groupes environnementaux. Cela indique que les groupes environnementaux se trouvent en bonne position pour communiquer le cadre synergique, et que cette stratégie pourrait être efficace auprès d'autres auditoires encore plus sceptiques. L'élaboration de communications ciblées pour transmettre ce cadre à l'ensemble des segments exige la conduite de nouvelles analyses, et il est possible que le prochain sondage Panorama se centre davantage sur l'aspect de la confiance et ses sources.

CONFIDENTIAL

### 3. Enjeux actuels des politiques environnementales canadiennes

Le sondage Panorama comprenait également quelques questions portant sur des dossiers chauds qui font actuellement l'objet de débats, mais dont les partenaires ne souhaiteraient pas nécessairement effectuer le suivi chaque année. L'un de ces dossiers concerne l'élimination progressive des combustibles fossiles qui est devenue encore plus préoccupante dans le contexte des bas prix du pétrole et du gaz, de la controverse au sujet des oléoducs et de la décision prise par le gouvernement Trudeau de fixer un prix pour les émissions de carbone. D'autres dossiers examinés portent sur la notion de justice, comme la consultation des communautés autochtones du Canada, le droit des Canadiens à un environnement sain, et la responsabilité des industries et des sociétés en ce qui concerne les dommages à l'environnement causés par leurs activités.

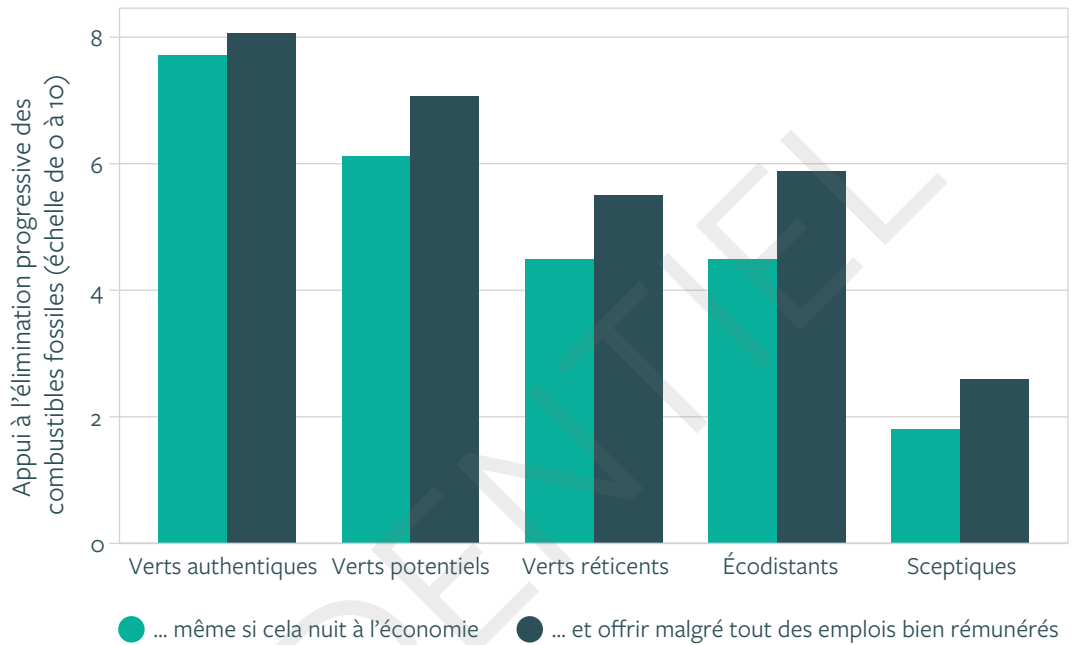
#### Élimination progressive des combustibles fossiles

La position à l'égard des combustibles fossiles fait actuellement l'objet de débats au Canada. Certains proposent leur élimination pure et simple. Est-ce que le soutien ne varie pas toutefois selon le libellé du message? Et quels segments sont les plus susceptibles d'appuyer une telle initiative?

La question a été posée sur la base d'une échelle de 0 à 10. Les répondants ont été répartis en deux groupes, et chacun devait exprimer son accord ou son désaccord à propos d'un énoncé sur l'énergie. L'énoncé suivant a été présenté à la moitié de l'échantillon : « Le Canada devrait cesser la production de combustibles fossiles, même si cela nuit à l'économie. » L'énoncé a été légèrement modifié pour l'autre groupe : « Le Canada peut cesser la production de combustibles fossiles et offrir malgré tout des emplois bien rémunérés. » Les répondants à qui l'on a présenté l'énoncé proposant un compromis ont manifesté le plus faible niveau d'appui à l'élimination des combustibles fossiles (moyenne = 5,8), alors que ceux à qui l'on a proposé l'énoncé « synergique » ont offert un niveau d'appui beaucoup plus élevé (moyenne = 6,6). La figure 3.1 présente les moyennes de l'appui à l'élimination progressive des combustibles fossiles d'après notre segmentation de l'échantillon par nuances de vert. Comme on peut le constater, l'appui à l'énoncé « synergique »



**Figure 3.1—Appui à l'élimination progressive des combustibles fossiles d'après la segmentation par nuances de vert, en fonction du libellé de la question**

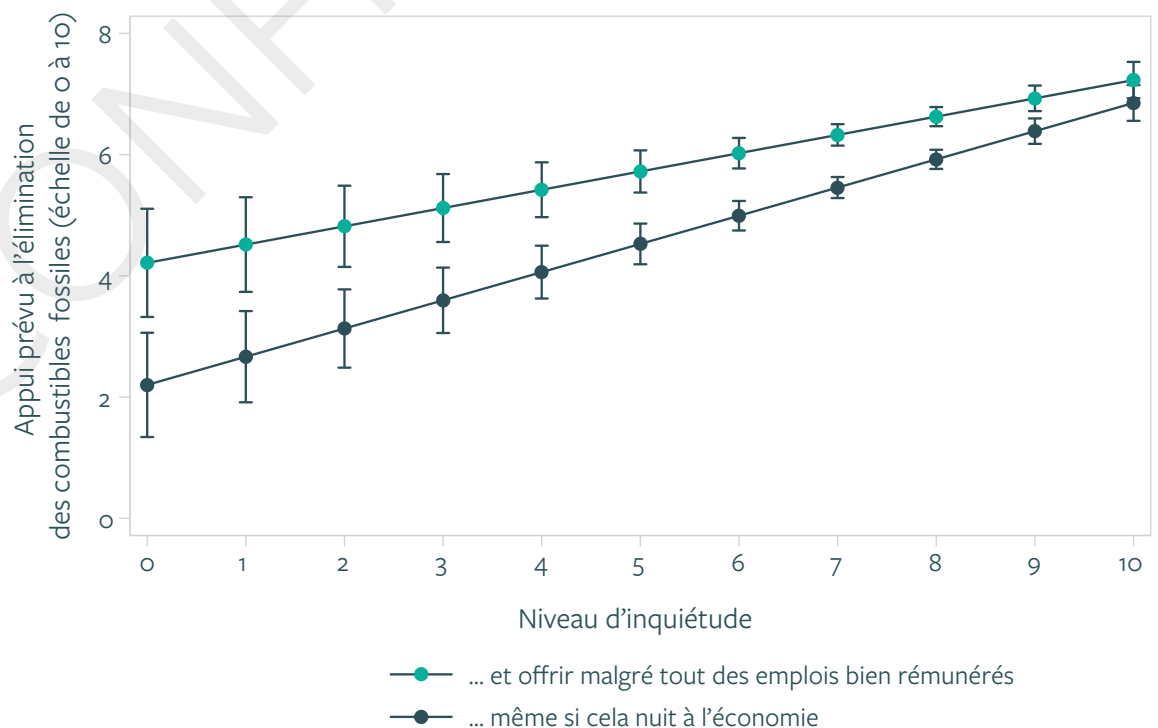


est supérieur pour tous les segments de la population, même chez les écodistants et les sceptiques. Autrement dit, la majorité des Canadiens croient que la réduction de la production de combustibles fossiles n'est pas incompatible avec la création d'emplois bien rémunérés. Alors que cette approche est en phase avec le discours du gouvernement Trudeau, cette étude montre que le cadre synergique est crédible pour tous les segments. Plus important encore, comme l'a démontré la figure 2.10 présentée plus haut, l'analyse des données du sondage Panorama suggère que les groupes environnementaux peuvent jouer un rôle dans l'élaboration et la diffusion la plus généralisée possible de ce cadre synergique particulier.

Nous avons utilisé des modèles de régression pour analyser plus à fond l'appui à l'abandon progressif de la production de combustibles fossiles. En contrôlant une série d'autres facteurs, nous constatons que l'appui à l'élimination progressive des combustibles fossiles est plus faible chez les Canadiens plus aisés, quel que soit le libellé de la question de sondage. Par exemple, sur une échelle de 0 à 10, le score prévu d'un Canadien ayant un revenu annuel de 40 000 \$ à 60 000 \$ serait de 6,5 alors que celle d'un Canadien gagnant plus de 100 000 \$ serait de 5,6. Nous avons constaté que les facteurs de résidence en milieu urbain, de genre, de langue et de

scolarité n’avaient pas d’impact. Par contre, l’idéologie politique était significative, étant donné que l’appui s’affaiblissait chez les Canadiens de droite. Par ailleurs, alors que nous ne voyons pas de différences d’opinion chez les résidents de la Colombie-Britannique, de l’Ontario, du Québec et des provinces de l’Atlantique en ce qui concerne l’élimination progressive des combustibles fossiles, ceux de l’Alberta y accordent un appui significativement inférieur. L’interaction du degré de préoccupation présente un intérêt encore plus marqué. La figure 3.2 fait état des résultats de cette analyse. Plus un Canadien déclare un degré de préoccupation élevé, plus il appuie la transition énergétique, mais aussi, plus mince est l’écart entre le libellé des deux questions. En d’autres termes, l’effet de formulation est plus prononcé chez les Canadiens qui se préoccuperaient moins au sujet de problèmes environnementaux que chez leurs concitoyens plus inquiets à cet égard. Le fait de leur assurer que l’environnement et l’économie sont effectivement compatibles en axant le message sur la possibilité de création d’emplois bien rémunérés plutôt que de faire l’essai de messages sur l’importance que revêt l’environnement malgré ses répercussions sur l’économie pourrait contribuer à dissiper les craintes des segments moins préoccupés de la population canadienne.

**Figure 3.2 — Soutien à l’élimination des combustibles fossiles et préoccupation au sujet de l’environnement**



Il sera de toute évidence nécessaire de procéder à une expérience plus approfondie pour mieux comprendre le mécanisme sous-jacent à ce constat et pour mettre à l'essai des stratégies de communication précises. Avant de ce faire, cependant, nous offrons une mise en garde contre la présentation de la protection de l'environnement dans un contexte extrinsèque (c.-à-d. sur une base non environnementale). Cette stratégie contient sa part de risque et a été critiquée par certaines personnes de la communauté universitaire. Comme le soulignent Markowitz et Shariff (2012, p. 246), [TRADUCTION] « Le recours à des mesures économiques incitatives pour motiver crée un conflit entre deux valeurs — le matérialisme et l'environnementalisme — qui se sont révélées être en relation négative ». Ces auteurs signalent des études qui démontrent comment la promotion d'une justification extrinsèque peut freiner la création de valeurs intrinsèques (c.-à-d. non matérialistes) et, pire encore, éclipser des liens intrinsèques à des comportements respectueux de l'environnement déjà établis. Par conséquent, lorsqu'une valeur extrinsèque est retirée (p. ex., si la création d'emplois bien rémunérés prend du temps à se concrétiser), la motivation à maintenir le comportement ou l'attitude (p. ex., l'appui à l'élimination progressive des combustibles fossiles) comme une fin en soi disparaît.

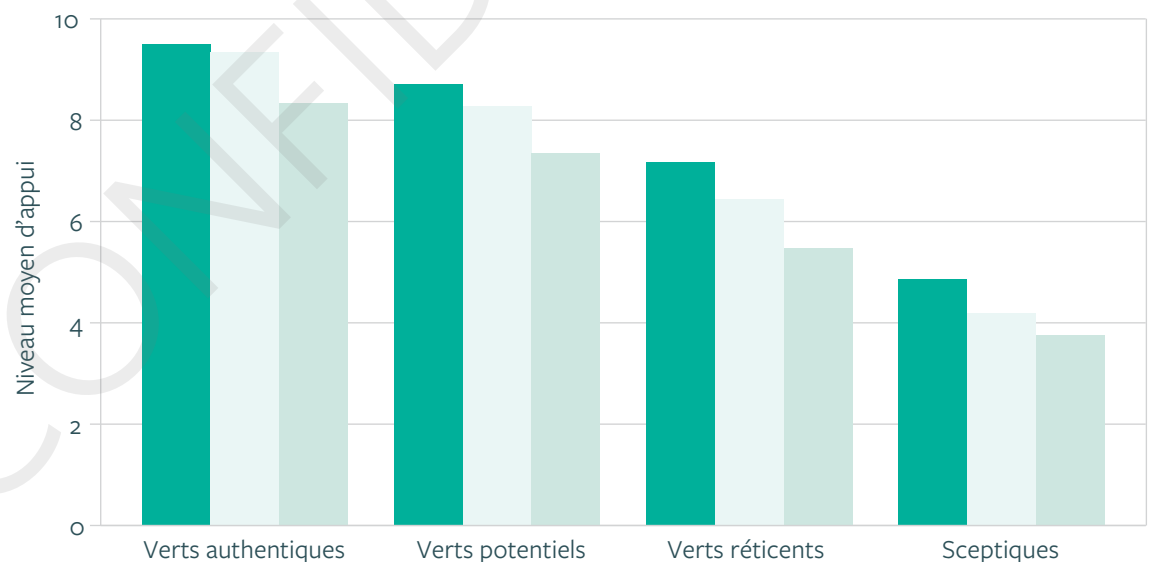
## Justice, responsabilité et consentement

La question de la justice est souvent soulevée dans les débats sur l'environnement. Qui doit être tenu responsable? Avons-nous droit à un environnement sain? Devons-nous consulter toutes les parties? À l'instar d'autres chercheurs (Boyd, 2012), quelques-uns des partenaires s'intéressent à cet aspect du débat environnemental. Par conséquent, nous avons inclus dans le sondage Panorama un certain nombre de questions pour mesurer les attitudes des Canadiens à l'égard de ce type d'enjeu.

Nous avons intégré un petit ensemble de questions sur quelques dossiers chauds que nous avons présentés dans un ordre aléatoire afin d'éviter les effets d'ordre. Toutes les questions ont été mesurées sur la même échelle de 0 à 10, et nous donnons ici les réponses à trois des cinq dossiers chauds (les lecteurs intéressés peuvent se reporter aux tableaux croisés pour les réponses aux questions sur les organismes de bienfaisance voués à la conservation de l'environnement et l'étiquetage des produits de la mer qui ne sont pas examinés ici en raison de contraintes d'espace et de temps).

Une des questions demandait aux répondants d'indiquer leur accord ou leur désaccord avec l'idée qu'« Au Canada, le droit à un environnement sain devrait être enchâssé dans la loi. » Cet énoncé a reçu un appui impressionnant des répondants alors que près de 40 % des Canadiens ont déclaré être fortement d'accord (un score de 10 sur l'échelle de 0 à 10). Le score moyen pour la population s'élevait à 7,85, avec un niveau de variation modérément faible autour de cette moyenne (écart-type = 2,5). Cependant, nous constatons un appui plus marqué à l'idée qu'« Au Canada, les entreprises pétrolières devraient être tenues responsables des dommages qu'elles causent liés aux changements climatiques ». Exactement la moitié des répondants se sont dits fortement d'accord avec l'énoncé, avec une moyenne de 8,2 et une variabilité plus faible (écart-type = 2,4). Un autre énoncé suggérait que « La réalisation de projets énergétiques importants devrait nécessiter l'approbation des peuples autochtones lorsque leurs territoires sont touchés ». Cet énoncé a également reçu un appui solide, environ le tiers de la population ayant signalé son accord même si la variabilité est plus forte que dans le cas des énoncés précédents, ce qui signifie que cet énoncé est plus controversé que les autres (écart-type = 3,1).

**Figure 3.3 Appui aux énoncés sur les enjeux, par nuances de vert**



- Les pétrolières doivent être responsables des dommages qu'elles causent
- Le droit à un environnement sain doit être inclus dans la Constitution
- Les projets d'énergie doivent obtenir le consentement des Autochtones

La figure 3.3 illustre les niveaux moyens d'appui à ces trois énoncés en fonction de la segmentation par nuances de vert. Comme on peut le voir, la répartition est assez régulière dans l'ensemble et au sein des segments. Une tendance cohérente émerge au sein des segments, alors que chacun accorde un score supérieur à l'énoncé sur la responsabilité des sociétés pétrolières, et le score le plus faible au consentement des Autochtones pour les projets d'énergie. En ce qui concerne l'ensemble des segments, nous constatons que les verts authentiques tendent à appuyer tous les énoncés, alors que les sceptiques accordent le niveau de soutien le plus faible. Comme il a été présenté dans la section précédente, les sceptiques sont associés à des niveaux de confiance relativement plus bas, ce qui laisserait entendre qu'ils se méfieraient de certains motifs évoqués par les Autochtones pour refuser le consentement. Une des questions du sondage demande effectivement si les Canadiens faisaient confiance aux peuples autochtones sur des questions touchant les problèmes environnementaux et leurs solutions. Tandis que l'échantillon complet obtenait une moyenne de 6,04 (sur une échelle de 0 à 10) pour le niveau de confiance, les sceptiques manifestaient le niveau de confiance le plus faible (moyenne = 3,38), loin derrière les verts authentiques (moyenne = 7,03), les verts potentiels (moyenne = 6,35), les verts réticents (moyenne = 5,24) et les écodistants (moyenne = 4,88).

Des analyses de régression plus approfondies qui tiennent compte des segments de l'échantillon ont révélé que les variables sociodémographiques sont associées plus étroitement à l'appui à ces trois énoncés. Dans le cas du droit à un environnement sain, les trois plus importants prédicteurs sont le genre, le revenu et l'idéologie politique. L'enchâssement du droit à un environnement sain dans la loi au Canada obtient plus souvent l'assentiment de femmes. Toutefois, le soutien des femmes est inversement proportionnel à leur revenu. De même, plus leur idéologie tend vers la droite, moins elles sont susceptibles d'appuyer la codification des droits environnementaux. Dans notre contexte, la scolarité, la langue et la résidence en milieu rural ou urbain n'entraînaient pas d'effets statistiquement significatifs. En outre, les régions ne sont pas statistiquement distinctes les unes des autres d'après le modèle. Cependant, les résidents des provinces de l'Atlantique comptaient parmi les plus fervents partisans, toutes choses étant égales par ailleurs, tandis que les résidents de l'Alberta et des provinces des Prairies se montraient les moins favorables.

En ce qui concerne la responsabilité des sociétés pétrolières, seuls le genre et l'idéologie étaient significatifs, pas le revenu. Les hommes sont encore une fois moins enclins que les femmes à appuyer cette idée, tout comme les partisans de l'idéologie de droite. La scolarité, la langue ou le fait de vivre dans un milieu rural

ou urbain ne contribuent pas à prédire les attitudes envers la responsabilisation des sociétés pétrolières à l'égard des répercussions néfastes de leurs activités sur le climat. Par ailleurs, aucune différence significative n'a été décelée par région, même si les résidents de l'Alberta et des Prairies avaient le score prévu le plus bas, alors qu'il était beaucoup plus probable que les résidents des provinces de l'Atlantique indiquent être convaincus que les sociétés pétrolières devaient être tenues responsables des dommages qu'elles causent.

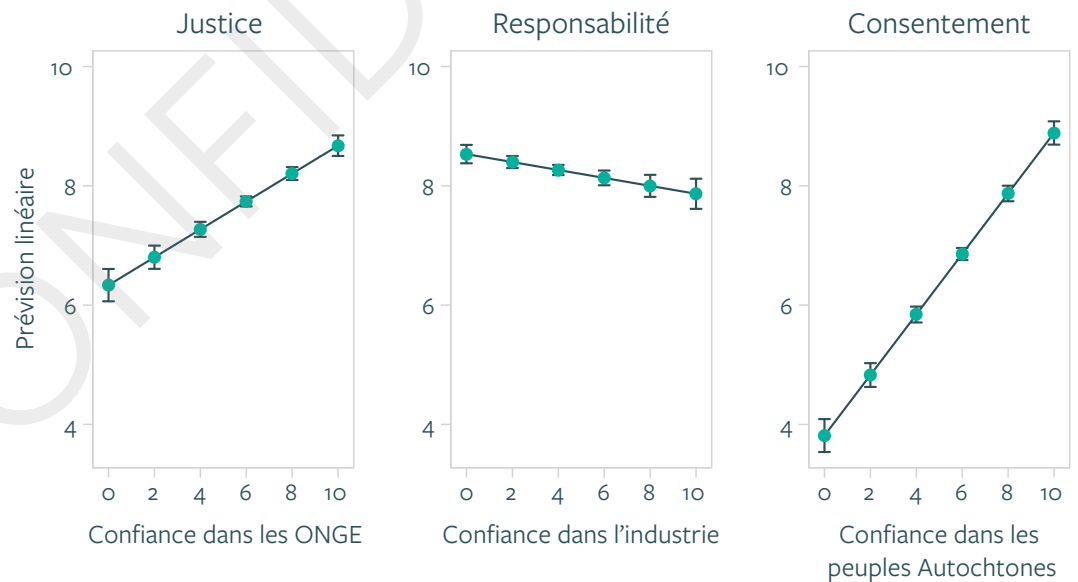
Nous découvrons également des tendances intéressantes concernant la question à savoir s'il faudrait obtenir le consentement des peuples autochtones du Canada pour les projets énergétiques. Tout comme dans le cas des énoncés précédents, les femmes et les Canadiens de gauche sont plus susceptibles d'appuyer celui-ci. Le revenu est aussi significatif, puisque les personnes les plus aisées sont moins enclines à être d'accord avec l'idée du consentement des Autochtones aux projets énergétiques au Canada. Cependant, la scolarité apparaît significative dans ce modèle, laissant entendre qu'une Canadienne plus scolarisée sera plus sensible à l'égard des droits des Autochtones. Par exemple, les Canadiens titulaires d'un diplôme universitaire ont un score prévu de 7,09, tandis que le score de ceux qui n'ont pas fait d'études postsecondaires est de 6,75, ce qui donne une différence de 0,35 point. La langue et la résidence en milieu urbain par rapport au milieu rural sont encore une fois des variables non significatives. De plus, ces modèles révèlent peu de variations quant aux régions, quoique le degré d'appui le plus élevé est manifesté en Ontario avec un score de 7,27 qui est statistiquement différent des deux régions où le soutien est le plus faible, soit le Manitoba et la Saskatchewan (6,6) et les provinces de l'Atlantique (6,66).

## Incidence de la confiance

Étant donné que les citoyens s'inspirent généralement des groupes auxquels ils font le plus confiance, nous pouvons nous attendre à trouver un rapport entre la confiance dans divers groupes et les attitudes à l'égard des trois dossiers chauds examinés ci-dessus. Une analyse plus explicite du rôle de la confiance expliquerait davantage les comportements présentés dans les paragraphes précédents. Dans une nouvelle analyse des trois modèles à laquelle la confiance a été ajoutée comme covariable, celle-ci devient significative dans les trois cas, mais à divers degrés. Cela veut dire que, dans le cas de l'enchâssement du droit à un environnement sain dans la loi au Canada, la confiance dans les groupes environnementaux est en

corrélation positive avec l'appui à cette idée. Inversement, plus le degré de confiance des Canadiens dans les sociétés et leurs solutions à l'égard de l'environnement est élevé, moins ceux-ci seront portés à croire en la responsabilité des sociétés. Néanmoins, même si la confiance est significative dans ces deux modèles, l'ampleur de son incidence n'est pas aussi marquée que dans le cas de la confiance dans les peuples autochtones. Cette variable semble être le plus important prédicteur de la conviction que les peuples autochtones doivent donner leur consentement aux projets énergétiques qui touchent leurs communautés. Le rôle des groupes environnementaux dans l'établissement de la confiance des Canadiens dans les groupes autochtones sur les questions environnementales étant une question stratégique ouverte, il est clair que les groupes environnementaux qui sont d'accord avec les Autochtones sur des enjeux d'importance (p. ex., les oléoducs) bénéficieraient d'une confiance accrue de la population dans les groupes autochtones.

**Figure 3.4—Incidence prévue de la confiance dans les divers acteurs sur les attitudes à l'égard des droits environnementaux, de la responsabilité des sociétés et du consentement des Autochtones**





## 4. Conservation des terres : Qui appuie la protection?

Chaque année, le sondage Panorama approfondit un thème précis convenu avec les partenaires, permettant de procéder à une analyse plus poussée d'un problème particulier. Le thème de cette année porte sur la conservation et les aires terrestres protégées. Nous avons par conséquent axé un certain nombre de questions sur la perception des Canadiens à l'égard des aires protégées et de l'impératif de la conservation des espèces et de leur habitat naturel. Alors que 10 % des terres sont désignées « aires protégées » au Canada, ce n'est le cas que pour 1 % de nos océans. Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils au courant de cette situation? Est-ce que le contact avec la nature modifierait ces points de vue? Et quel est l'avis des Canadiens au sujet de l'importance relative de la conservation de l'environnement pour lui-même par opposition aux efforts visant des fins récréatives? La présente section se penche sur ces questions.

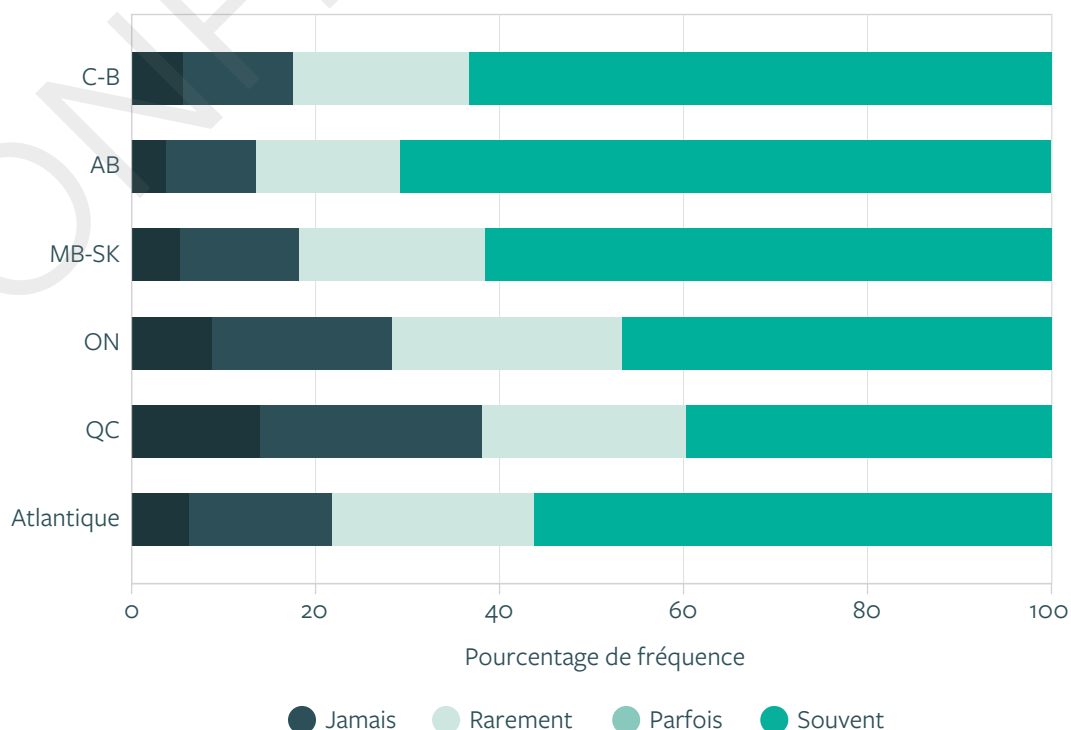
### L'utilisation des parcs comme rétroaction stratégique?

Les rétroactions stratégiques représentent l'idée que « les nouvelles stratégies créent de nouvelles politiques » (Schattschneider, 1935) et qu'elles contribuent également à orienter les attentes des citoyens (Pierson, 1993). Par conséquent, une question qui se pose serait formulée de la façon suivante : Est-ce que les usagers des parcs sont plus susceptibles de vouloir un accroissement des activités de conservation? Cette hypothèse repose sur le fait que les visiteurs des parcs ont un contact direct avec les habitats naturels réservés à des fins de conservation et de loisirs, ainsi que des connaissances de première main à leur sujet.

Les résultats du sondage Panorama de 2017 révèlent qu'une majorité surprenante de répondants (56 %) ont déclaré visiter un parc national ou provincial au moins une fois par année. Près de 20 % ont indiqué visiter des parcs seulement à l'occasion, 16 %, rarement, et 7 %, jamais. La figure 4.1 montre que l'utilisation des parcs est loin d'être également répartie entre les régions. Fait intéressant, la province qui compte le plus grand nombre de visiteurs de parcs est l'Alberta; les répondants de cette région ont indiqué dans une proportion de 70 % qu'ils visitent des parcs nationaux ou provinciaux au moins une fois par année, et 15 % ont signalé se rendre

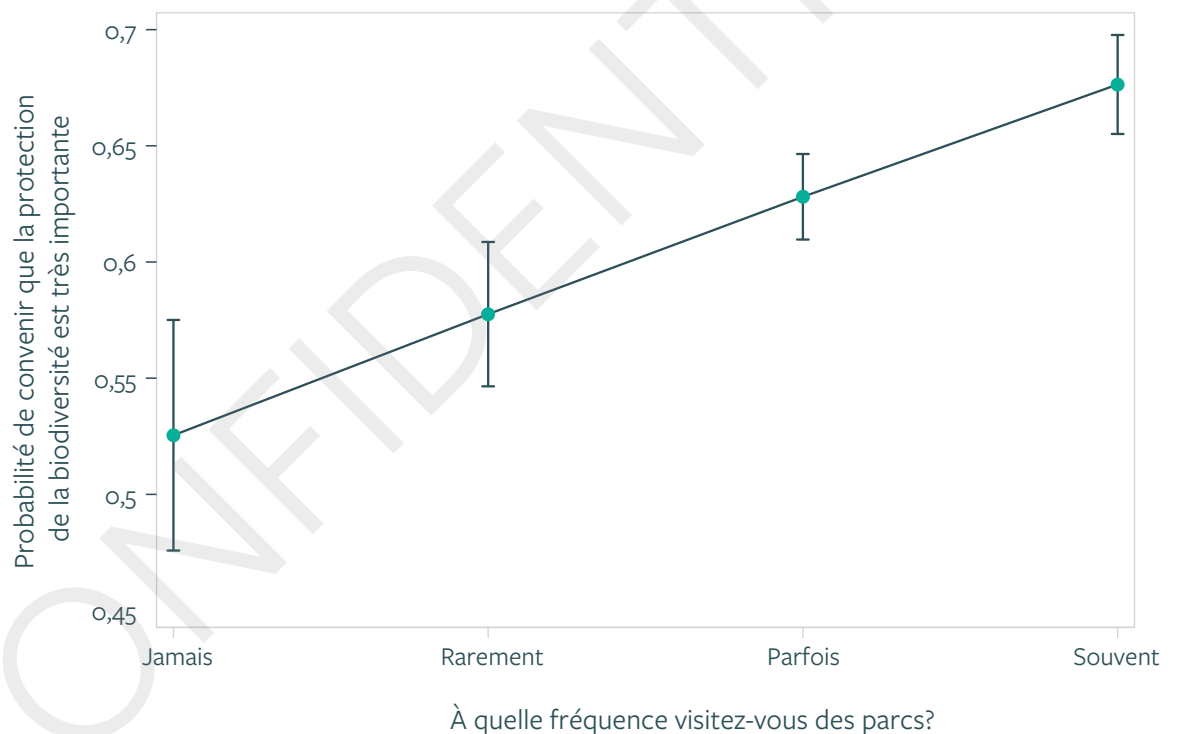
dans des parcs une fois tous les deux ou trois ans. À l’opposé, le Québec est la province où les répondants sont les moins enclins à visiter des parcs, une proportion de 40 % d’entre eux ayant indiqué ne jamais s’y rendre, ou seulement rarement. Les résultats deviennent encore plus intéressants lorsque nous examinons ces données à travers le prisme de la segmentation par nuances de vert : les verts authentiques et les sceptiques suivent une tendance semblable d’utilisation des parcs, puisqu’au sein de ces deux groupes, 60 % des répondants ont déclaré visiter des parcs souvent et seulement près de 5 % ont indiqué ne jamais s’y rendre. Les tendances sont également similaires chez les verts potentiels et les verts réticents, dont 53 % déclarent se rendre souvent dans des parcs, 21 %, à l’occasion, 16 %, rarement, et 8 %, jamais. La catégorie qui se démarque le plus est celle des écodistants dont près du tiers des répondants ont déclaré n’avoir jamais visité de parcs nationaux ou provinciaux, et parmi lesquels un pourcentage comparativement faible de 39 % ont indiqué s’y rendre souvent. Les modèles de régression comme ceux qui ont été présentés dans la section 3 révèlent que les personnes les plus susceptibles de visiter des parcs font partie du groupe idéologiquement de gauche, plus scolarisé et financièrement à l’aise. Le genre, la résidence en milieu urbain par rapport à un milieu rural et la langue ne constituaient pas des facteurs statistiquement significatifs.

**Figure 4.1 — Visites dans des parcs par région de résidence**



Une autre question posée cherchait à savoir si les Canadiens considéraient la protection de la biodiversité comme pas du tout importante, pas vraiment importante, plutôt importante ou très importante. Près de 64 % des répondants ont déclaré que la protection de la diversité des espèces animales et végétales ainsi que des écosystèmes leur importe beaucoup personnellement, tandis que 31 % d'entre eux sont d'avis qu'elle a pour eux une certaine importance, 3 % signalent qu'elle est peu importante et trois répondants (0,37 %) ne lui accordent aucune importance.

**Figure 4.2 — L'incidence de l'utilisation des parcs sur l'importance de la protection de la biodiversité**



À l'opposé des résultats de l'utilisation des parcs, ceux-ci n'accusent pas de variations selon les régions. Ils varient toutefois en fonction de la segmentation par nuances de vert. Les verts authentiques ont plus tendance à croire que la protection de la biodiversité est très importante (92 %); ils sont suivis des verts potentiels dans une proportion de 70 % et des écodistants dans une mesure de 41 %, alors que les verts réticents et les sceptiques représentent les segments les moins susceptibles (30 %) d'indiquer que cette activité revêt pour eux une grande importance. Qui plus est, les modèles de régression utilisés ici révèlent, à l'opposé des profils

des visiteurs des parcs, que seul le revenu entraîne des répercussions statistiquement significatives sur l'importance perçue de la protection de la biodiversité, étant donné que les Canadiens plus fortunés sont moins portés à penser qu'elle importe, comparativement aux moins nantis. Toutefois, l'incidence de la résidence en milieu urbain est significative au seuil  $p < 0,1$ , laissant entendre que nous devrions trouver une différence entre les personnes vivant en milieu urbain et en milieu rural neuf fois sur dix, les gens vivant en milieu rural étant plus enclins à penser que la protection de la biodiversité est importante. Le genre, la scolarité, le revenu, l'idéologie et la langue ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moyen d'un modèle ordonné de régression logistique, nous analysons ces divers contrôles parallèlement au mode de sondage, à la région et aux segments par rapport à l'incidence de l'utilisation des parcs. Les résultats sont présentés à la figure 4.2 qui étaye la probabilité de croire que la protection de la biodiversité est très importante (une catégorie qui comprend 64 % de la population) en lien avec la fréquence d'utilisation des parcs par les Canadiens. Même si nous ne pouvons l'écartier, la possibilité que les Canadiens ayant une attitude favorable à l'égard de l'environnement soient plus susceptibles de visiter des parcs souvent et penser que la protection de la biodiversité est très importante vient appuyer l'idée que les citoyens qui sont plus souvent en contact avec la nature s'attendent davantage à ce que les gouvernements la préservent et la protègent.

## Conservation et aires protégées : une expérience de formulation

Les partenaires ont manifesté un intérêt à faire l'essai de messages de promotion de la conservation et des aires protégées. L'équipe de recherche a proposé une solution qui consistait à mener une expérience d'équivalence de formulation pour tester deux messages. Il s'agissait de mettre à l'épreuve des messages offrant les mêmes renseignements de deux façons symétriquement opposées, prévoyant que, d'après les travaux sur la théorie des perspectives de Daniel Kahneman qui lui ont valu un prix Nobel (Kahneman et Tversky, 1979), les gens réagiront à l'information différemment lorsqu'elle est présentée comme une perte ou un gain. À cette fin, nous avons d'abord demandé aux répondants d'estimer le pourcentage de terres protégées au Canada. Puis, l'échantillon a été séparé en deux groupes de façon aléatoire; 1 500 Canadiens ont été exposés à la formulation A, et autant à la formulation B. Les deux libellés modifiaient la façon dont les répondants recevaient la « bonne » réponse à

la question précédente. Les répondants d'un groupe étaient exposés à la formulation positive (présentant un gain) : « Actuellement, environ 10 % des zones terrestres et des eaux douces du Canada sont conservées et vouées à la protection de la faune et des écosystèmes. » Les répondants de l'autre groupe ont été exposés à la formulation négative (présentant une perte) : « Actuellement, environ 90 % des zones terrestres et des eaux douces du Canada ne sont pas conservées et vouées à la protection de la faune et des écosystèmes. » Puis, nous avons demandé aux deux groupes s'ils pensaient que « les gouvernements devraient en faire beaucoup plus, un peu plus, un peu moins, beaucoup moins, ou autant qu'aujourd'hui pour protéger les zones terrestres et les eaux douces du Canada. »

Les Canadiens ont estimé dans l'ensemble que 22 % des zones terrestres et des eaux douces étaient conservées comme des aires protégées. Ce chiffre a subi des variations minimales dans la segmentation par nuances de vert, suggérant une absence de rapport. Les plus optimistes étaient les verts potentiels qui ont estimé en moyenne que 23,7 % des zones terrestres et des eaux douces du pays étaient protégées. Venaient ensuite les verts réticents (moyenne = 21,78 %) et les verts authentiques. Les sceptiques ont fourni la moyenne la plus pessimiste, soit de 12,65 %. Le segment des écodistants (n = 50) était trop petit pour être pris en compte. En prenant la distance absolue entre les réponses de chaque participant au sondage et le chiffre réel de 10 %, il est possible d'estimer que les Canadiens se trompaient en moyenne par environ 15 %. Les modèles de régression permettent en plus de déterminer les variables qui sont associées à une estimation plus précise du pourcentage d'aires protégées. Nous avons découvert que la plupart des variables sociodémographiques avaient une incidence statistique. Plus les répondants sont scolarisés, plus leurs réponses sont précises. Les hommes se rapprochent plus de la réponse correcte que les femmes, et c'est également le cas pour les individus adhérant à l'idéologie de droite par rapport à ceux de gauche. Les citoyens de langue maternelle autre que le français ou l'anglais donnent aussi une réponse plus précise, mais on ne constate aucune différence entre les francophones et les anglophones. Par ailleurs, les Canadiens vivant en milieu urbain donnent des réponses plus éloignées du chiffre réel que ceux qui résident en milieu rural. Comme dans le cas des segments, aucune différence n'a été révélée pour l'ensemble des régions.

Comme prévu, cette expérience révèle un effet de formulation significatif.

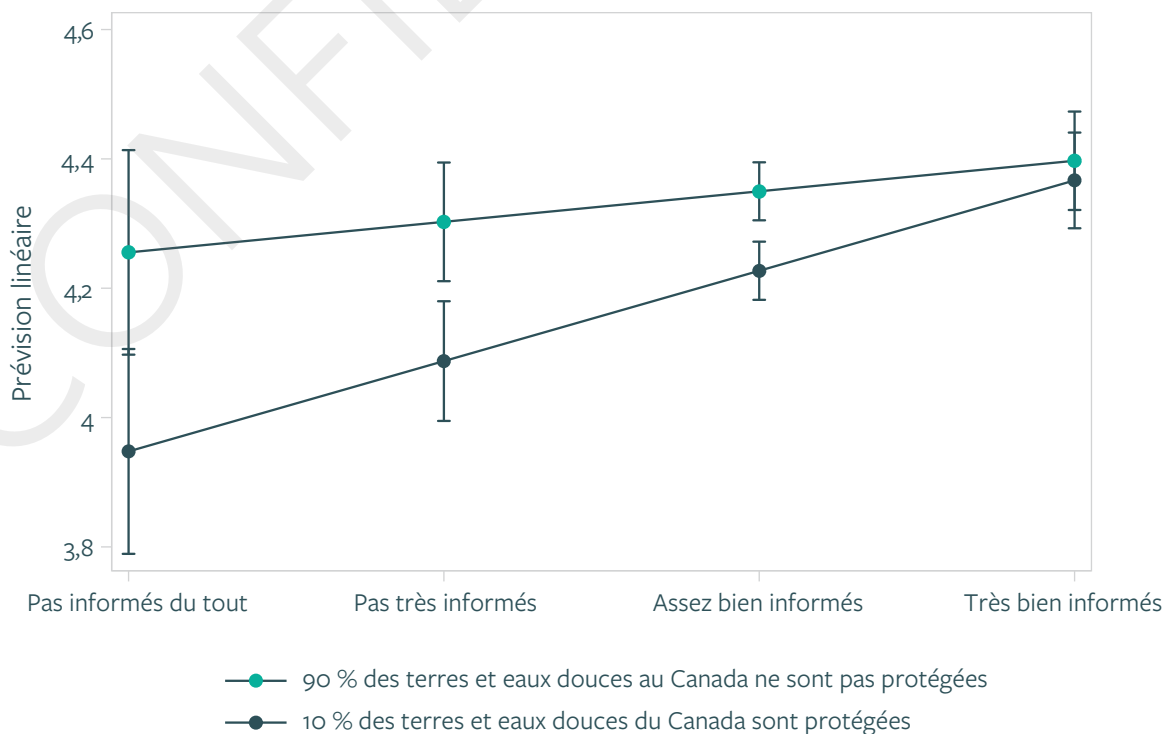
La réponse moyenne sur l'échelle de cinq points utilisée pour la question qui a suivi la formulation « positive du 10 % » était de 4,24. La réponse moyenne à la suite de la formulation « négative du 90 % » était plus élevée, se chiffrant à 4,35,

une augmentation statistiquement significative de 0,11. Cela veut dire que, lorsque l'information au sujet de la superficie des aires protégées est exprimée par rapport à « la part qui n'est pas protégée » (c.-à-d. une perte potentielle), les répondants sont significativement plus enclins à croire que les gouvernements doivent en faire plus que dans le cas de la formulation en fonction de « la part qui est protégée ». Cette conclusion est clairement en phase avec la tendance bien documentée d'un *biais de négativité* dans l'esprit des gens (Meyerowitz et Chaiken, 1987). Même si nous suggérons qu'une formulation négative pourrait être utile pour les partenaires qui souhaitent mobiliser les Canadiens à l'égard de la protection de l'environnement, nous n'avons pas pour but de prôner une formulation négative plus extrême destinée à générer la crainte puisque cela serait teinté d'alarmisme contre-productif (Hulme, 2008). De plus, certains enjeux, comme les changements climatiques, se sont révélés être moins propices à la formulation négative. Néanmoins, nous proposons ici que des messages bien conçus au sujet de la perte des écosystèmes naturels du Canada puissent constituer une stratégie efficace non seulement en ce qui concerne la conservation de la biodiversité, mais aussi pour la présentation d'autres risques très concrets à court terme.

La deuxième étape de l'analyse consistait à vérifier l'interaction de la modification avec d'importantes variables, comme la segmentation par nuances de vert. Cependant, contrairement aux attentes, l'interaction n'était pas significative. Les répondants qui avaient été exposés à l'énoncé négatif étaient systématiquement plus enclins à convenir que les gouvernements devaient faire plus, mais cette différence n'était significative que dans le cas d'un seul groupe, les verts potentiels. Cela signifie que ce groupe est particulièrement sensible à ce type de messages, suggérant que la formulation négative représente une bonne stratégie pour les partenaires qui visent à mobiliser les verts potentiels. Cela signifie également qu'un autre mécanisme pourrait être en jeu, qui offrirait une meilleure compréhension des limites de l'effet de formulation.

Une façon possible de vérifier l'effet de la modification de la formulation consiste à examiner le niveau de connaissances environnementales que les répondants ont déclaré. Les réponses à l'interrogation « Lorsqu'il est question d'enjeux environnementaux, vous considérez-vous très bien informé, assez bien informé, pas très informé, pas du tout informé? » ont été réparties selon les pourcentages suivants : « très bien informé », 25 %; « assez bien informé », 63 %; « pas très informé », 10 %; et « pas du tout informé », 1 %. Les connaissances entrent modérément en corrélation avec les segments, étant donné que la moitié des répondants très bien informés sont des verts authentiques, et le quart d'entre eux, des verts potentiels. Les répondants « pas du tout informés » sont tous répartis parmi les verts potentiels et les verts réticents (26 % dans chaque groupe), les verts authentiques et les sceptiques (17 % chacun) et les écodistants (12 %). Il est intéressant de noter que 45 % des sceptiques indiquent être très bien informés et que 46 % d'entre eux se disent assez bien informés, ce qui signifie que 90 % des sceptiques déclarent être informés. En comparaison, seulement 38 % des verts authentiques déclarent être très bien informés, et 55 %, assez bien informés.

**Figure 4.3 — Incidence de la formulation négative au sujet de l'appui à la protection de la biodiversité, en fonction du niveau de connaissances**





L'incidence de l'expérience de formulation devient d'autant plus intéressante lorsqu'on utilise les connaissances environnementales autodéclarées comme interaction. La figure 4.3 fait état de ces résultats. Comme on peut le constater, la formulation négative est plus susceptible d'inciter les répondants à convenir que les gouvernements devraient en faire plus pour protéger la biodiversité en y consacrant des aires terrestres et d'eau douce désignées. Mais cette incidence n'apparaît pas de façon systématique chez les répondants ayant des niveaux différents de connaissances. Pour être plus précis, il est beaucoup plus prononcé chez les Canadiens qui sont moins bien informés. Par ailleurs, ceux qui sont très bien informés sont déjà plus enclins à souhaiter une augmentation des mesures gouvernementales. Autrement dit, les Canadiens qui sont très bien informés sur les enjeux environnementaux sont souvent déjà convaincus. L'accroissement des connaissances serait une stratégie viable, mais une stratégie de rechange ou parallèle pourrait s'élaborer autour de la présentation des faits de l'angle de ce qui n'est pas protégé, ou de ce que les Canadiens perdraient, puisqu'elle devrait avoir une incidence plus forte dans l'ensemble de la population, mais plus particulièrement chez les citoyens moins informés ou les verts potentiels.

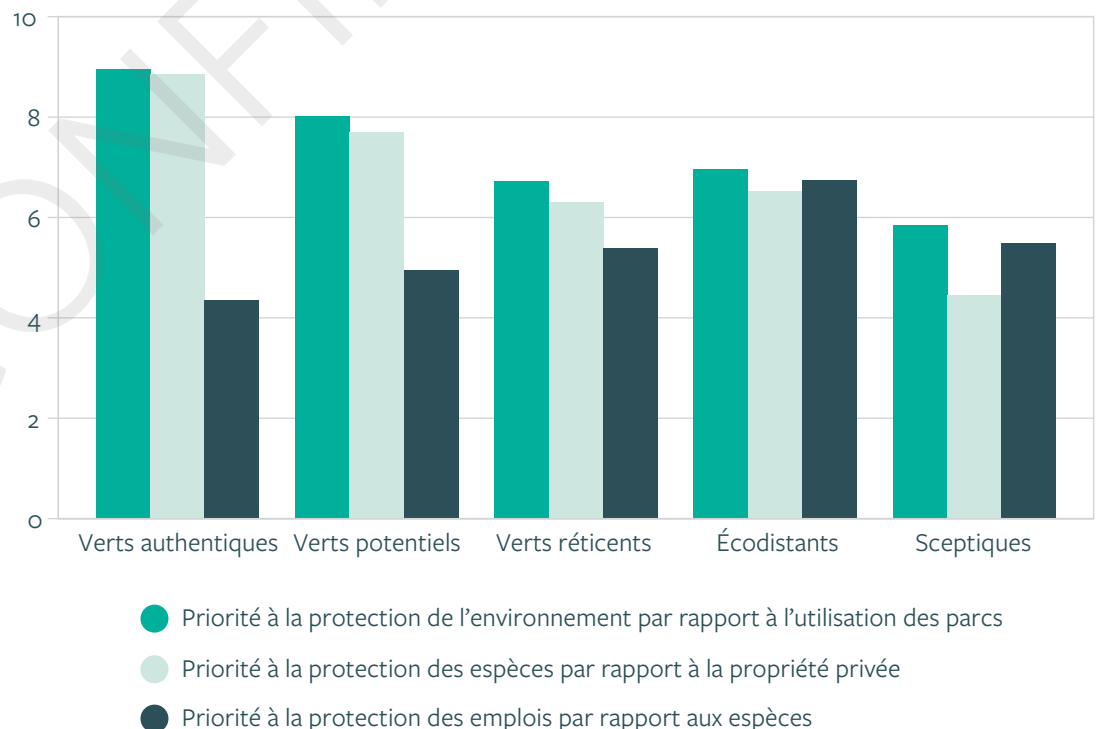
## Compromis

Le dernier ensemble de questions du module sur la conservation abordait spécifiquement les compromis. Nous obtenons beaucoup d'informations sur les opinions des répondants lorsque nous leur demandons s'ils sont en accord ou en désaccord avec des énoncés, mais ce processus peut générer un biais d'acquiescement. Autrement dit, les répondants peuvent exagérer leur degré d'accord afin de fournir une réponse qu'ils estiment souhaitable du point de vue social. Une méthode pratique pour se prémunir contre cette forme usuelle d'erreur de mesure consiste à formuler les questions sur la base d'un compromis explicite. Les répondants qui reçoivent ces questions exigeant une réflexion plus poussée sont moins portés à simplement signaler leur accord. Nous avons donc posé trois questions qui mettaient chacune en évidence un important compromis entre des valeurs matérialistes et d'autres relatives à la biosphère. Nous avons également inversé l'importance de la troisième question de sorte que le degré d'accord ou de désaccord mesurait la priorité donnée à l'économie par rapport à l'environnement. Les trois énoncés sont les suivants :

- Dans les parcs nationaux et provinciaux, la protection de l’environnement naturel, des plantes et des animaux est plus importante que le nombre de visiteurs.
- Les gouvernements devraient en faire plus pour protéger les espèces menacées et en voie d’extinction, même si certains propriétaires ne pourraient plus utiliser leurs terres et propriétés privées comme ils le souhaitent.
- Les gouvernements devraient protéger davantage les emplois, même si des activités mettent en danger certaines espèces végétales et animales.

Selon les résultats agrégés, la majorité des répondants croient que la protection de l’environnement est plus importante que l’utilisation des parcs par les visiteurs. Les réponses à cette question sont biaisées et donnent un score moyen de 7,83 sur une échelle de 0 à 10. Les réponses à la deuxième question sont également faussées de la même manière. En effet, les répondants de notre échantillon conviennent à un degré élevé (moyenne = 7,47) que les espèces doivent être protégées, même aux dépens de la propriété privée.

**Figure 4.4 — Moyennes du degré de soutien aux compromis, par nuances de vert**



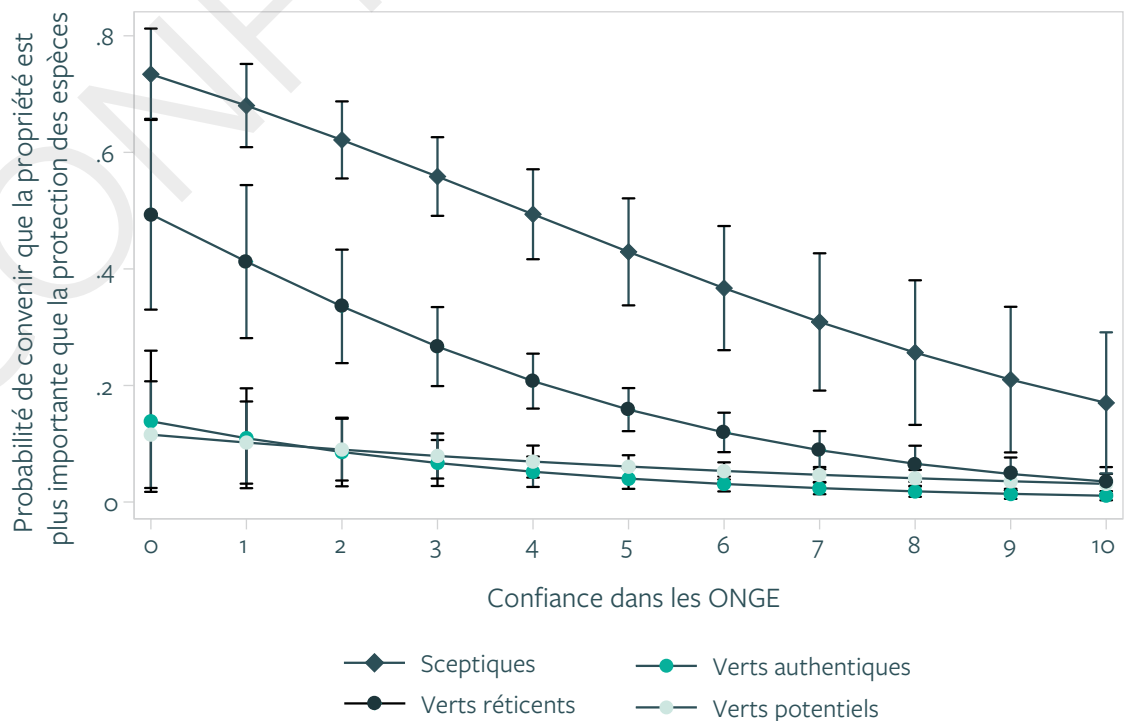
Les réponses au troisième énoncé sont beaucoup plus équilibrées. Lorsqu'on leur a demandé si les gouvernements devaient protéger les emplois au risque de mettre en danger certaines espèces végétales et animales, les répondants ont fourni un score moyen de 4,9. Les réponses à cette question ont produit une répartition des plus normales (c.-à-d. une courbe en forme de cloche) avec une médiane de 5, environ 38 % se situant au-dessus, et 40 %, en-dessous.

La figure 4.4 montre les moyennes des questions réparties selon la segmentation par nuances de vert. Comme on peut le constater, la segmentation illustre une diminution progressive de l'appui à la priorité à l'environnement, allant des verts authentiques aux sceptiques, mais excluant les écodistants (n = 50). Cependant, la priorité à l'emploi ne recueille pas autant d'appui des sceptiques qu'on aurait pu attendre de leur part.

Il est possible d'analyser les prédicteurs de variations dans les réponses à chacune des questions, prises individuellement. Tout d'abord, on peut proposer l'hypothèse que le premier énoncé est associé à l'utilisation des parcs, de sorte que, plus les répondants utilisent les parcs, moins ils seront susceptibles de privilégier le rôle de conservation des parcs par rapport aux activités récréatives. Cependant, les analyses ne soutiennent pas cette idée, puisque la fréquence des visites dans les parcs ne semble pas associée aux réponses portant sur ce compromis. Cela s'explique peut-être par les deux mécanismes en jeu. Certains répondants qui utilisent les parcs à des fins de loisirs (vacances familiales, canotage, randonnée pédestre, camping, etc.) pourraient effectivement penser que l'utilisation par les visiteurs est importante. Mais, en même temps, le contact avec la nature peut augmenter leur sensibilisation à la conservation, menant à une certaine discordance dans les résultats (nous n'avons pas non plus d'informations sur le but des répondants pour leurs visites dans les parcs). Les analyses de régression révèlent aussi que le seul facteur sociodémographique qui a une incidence significative est le revenu : plus les répondants sont à l'aise financièrement, plus ils sont susceptibles de croire que la fréquentation des visiteurs est plus importante que la protection de l'environnement naturel. La scolarité, le genre, l'idéologie politique, la langue et la résidence en milieu urbain n'avaient aucune incidence statistiquement significative. Cependant, la segmentation par nuances de vert représente un très solide prédicteur. Les verts authentiques sont plus enclins à convenir que la protection de l'environnement est plus importante que l'utilisation des parcs avec un score prévu de 8,84. Les verts potentiels suivent avec un score de 8,07, puis viennent les verts réticents (6,71) et enfin, les sceptiques (5,72). Nous avons exclu les écodistants de cette analyse et des suivantes en raison de la petite taille de ce segment (n = 50).

Dans le contexte du compromis entre la protection des espèces et l'exploitation des terres et de la propriété privée, les modèles de régression indiquent que le revenu et l'idéologie sont statistiquement significatifs. Un revenu familial supérieur est associé à la priorité aux terres et à la propriété privée par rapport à la protection des espèces. De même, les répondants de droite sont aussi plus enclins à penser que la protection des espèces est moins importante. La langue a également une incidence statistiquement significative. Il est intéressant de constater que les anglophones sont plus susceptibles de convenir que la protection des espèces en péril ou menacées d'extinction est plus importante que l'exploitation de la propriété privée, comparativement aux francophones au Canada. Encore une fois, les nuances de vert sont un prédicteur important dans ce modèle. Les verts authentiques ont un score prévu de 8,79, et sont suivis des verts potentiels (7,75), des verts réticents (6,31) et des sceptiques (4,57). Nous excluons de nouveau le segment des écodistants de cette analyse en raison de sa petite taille dans notre échantillon (n = 50). En nous basant sur ces résultats, nous avons décidé d'explorer la relation entre la confiance et la segmentation par nuances de vert.

**Figure 4.5 — Incidence de la confiance dans les ONGE sur l'appui à la protection de la propriété privée par rapport à la protection des espèces, en fonction des nuances de vert**

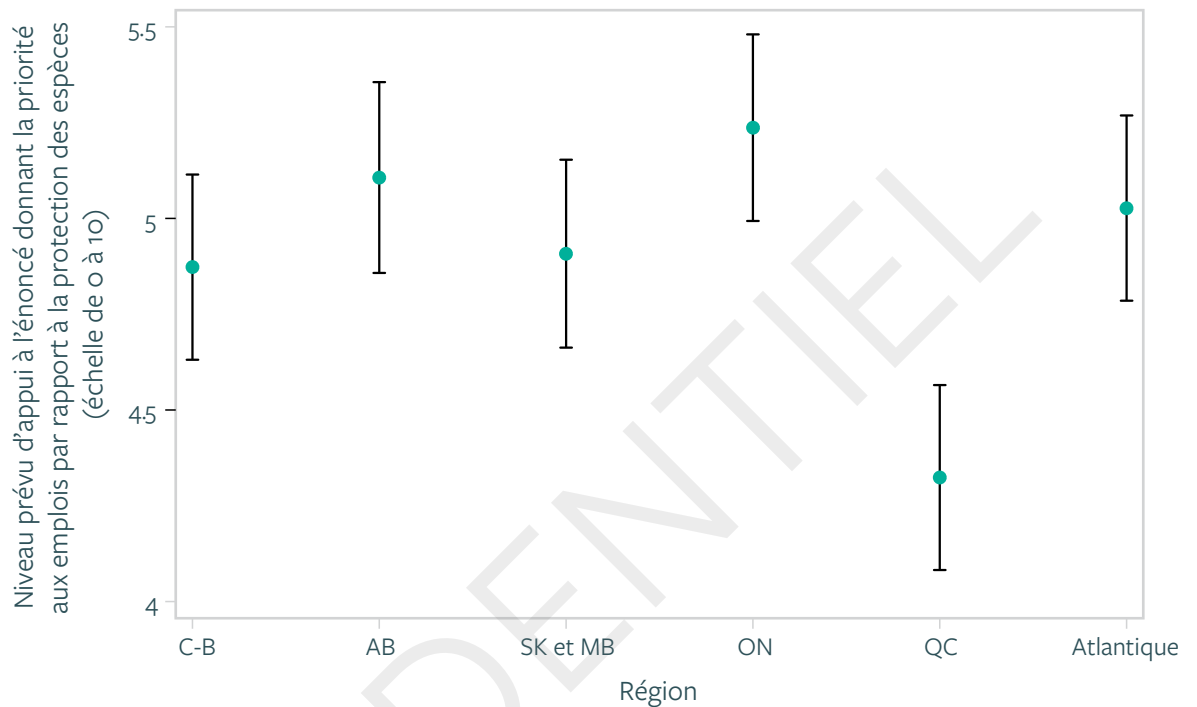


La variable en jeu a été recodée d'une échelle de 0 à 10 à une échelle à deux points. Ceux qui ont donné des réponses de 0 à 4, indiquant leur appui à la propriété privée par rapport à la protection des espèces, ont été codés 1. Les répondants qui ont choisi la position intermédiaire de 5 n'ont pas été pris en compte, et ceux dont les réponses s'étendaient de 6 à 10 ont reçu le code 0, signalant un faible soutien à la priorité de l'exploitation de la propriété et des terres privées par rapport à la protection de l'environnement. Un modèle de régression logistique a ensuite examiné le rôle de la confiance à l'endroit des groupes environnementaux pour déterminer comment ce facteur influait sur la segmentation, et vice-versa. La figure 4.5 présente le résultat de cette analyse. On observe que les verts authentiques et les verts potentiels ne sont aucunement susceptibles de faire passer la propriété privée avant la protection des espèces, peu importe leur niveau de confiance dans les ONGE. Par ailleurs, les sceptiques sont les plus enclins à privilégier la propriété privée, même plus que les verts réticents. Toutefois, une confiance accrue dans les groupes environnementaux diminue considérablement la probabilité de favoriser la propriété privée au détriment de la protection des espèces.

Enfin, le troisième compromis opposait les emplois à la protection des espèces. Les analyses de régression révèlent que le degré de scolarité et l'idéologie sont des prédicteurs significatifs. Plus précisément, plus un répondant est scolarisé, moins il sera enclin à convenir que les emplois devraient l'emporter sur la protection des espèces. De même, les individus de gauche favorisent également la protection des espèces par rapport aux emplois. Le genre, le revenu, la résidence en milieu urbain et la langue n'avaient pas d'incidence. Les nuances de vert étaient significatives, mais les différences n'étaient pas aussi importantes que dans le cas des énoncés précédents. Les verts authentiques avaient un score prévu de 4,41, comparativement à celui de 4,86 pour les verts potentiels. Néanmoins, les verts réticents et les sceptiques ne se différencient pas du point de vue statistique, avec des scores prévus de 5,32 et de 5,27 respectivement. Ici aussi, nous avons exclu les écodistants de cette analyse en raison de la petite taille de ce segment dans notre échantillon ( $n = 50$ ), ce qui complique les procédures d'estimation statistique.

Les résultats du modèle laissent entendre que les régions se distinguent par un aspect singulier. La figure 4.6 illustre les scores prévus pour les régions, ainsi que leurs intervalles de confiance. Comme on peut le constater, le Québec diffère complètement des autres régions. Effectivement, même après l'application de contrôles pour l'idéologie politique, le revenu et d'autres covariables, les résidents du Québec sont significativement moins susceptibles de donner la priorité à la protection

**Figure 4.6 — Niveau prévu d'appui à la protection des emplois par rapport à la protection des espèces, par région de résidence**

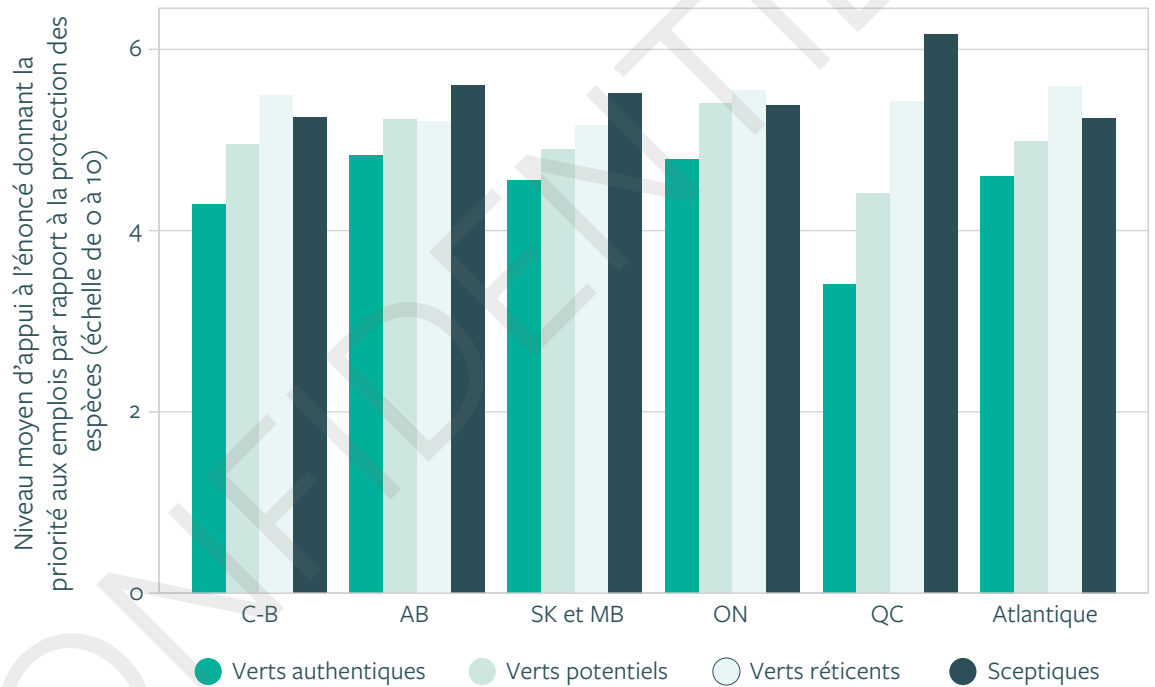


des emplois, si celle-ci devait entraîner des risques pour les espèces animales et végétales, par rapport aux répondants des autres provinces. Comment s'explique cette différence?

La figure 4.7 compare les réponses à l'énoncé opposant les emplois et la protection des espèces par nuances de vert dans chaque région. Ici aussi, nous excluons le petit segment des écodistants (n = 50) par souci de clarté. Même si les nuances de vert ont vraisemblablement une incidence dans chaque région, celle-ci n'est pas systématique. Par exemple, les sceptiques de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique sont moins susceptibles que les verts réticents de donner la priorité aux emplois. En Alberta, les verts potentiels et les verts réticents choisiraient également les emplois par rapport à la protection des espèces. Au Manitoba et en Saskatchewan, toutefois, la logique se maintient puisque la progression des verts authentiques aux sceptiques est plus linéaire. Le résultat le plus notable concerne toutefois le Québec. C'est dans cette région que les segments accusent entre eux les plus grandes différences. Cette dynamique particulière pourrait expliquer pourquoi l'appui du Québec à cet énoncé est plus faible que dans le cas des autres provinces. En effet, le Québec est la province qui compte le

plus grand nombre de citoyens favorables à l’environnement, puisque 38 % de ses répondants se rangent parmi les verts authentiques, et 42 % se considèrent comme des verts potentiels. Étant donné qu’il est plus vraisemblable que les verts potentiels du Québec mettent en priorité la protection des espèces par rapport aux emplois des travailleurs, la composition des nuances de vert au sein de la population québécoise pourrait expliquer les résultats de la figure 4.5.

**Figure 4.7—Appui à la question sur la priorité aux emplois par rapport à la protection de l’environnement, par nuances de vert selon les régions**





## Conclusion

Le présent rapport offre des analyses détaillées de thèmes principaux qui émergent du sondage Panorama inaugural réalisé en mai 2017. En guise de conclusion, nous offrons un certain nombre de recommandations empiriques aux organisations partenaires. Nous souhaitons ainsi établir la base initiale de nouvelles discussions sur les modalités possibles de mise en œuvre des leçons tirées des analyses présentées ici, amorcer un débat sur les mérites et les inconvénients relatifs des stratégies de rechange, et proposer des questions ouvertes auxquelles répondront des travaux futurs.

Tout d'abord, nous recommandons aux partenaires d'axer leurs efforts de communication et leurs stratégies de campagne vers les deux premiers segments délimités : les verts authentiques qui comptent pour 32 % de la population, et les verts potentiels, pour 37 %. Même si les partenaires communiquent déjà avec les verts authentiques (22 % des verts authentiques s'investissent actuellement auprès des groupes environnementaux comme membres, partisans, donateurs ou bénévoles), nous signalons qu'il existe encore de grandes possibilités d'augmenter leur nombre en ciblant ce segment (78 % d'entre eux ne sont pas présentement des sympathisants). De plus, nous déduisons que le segment des verts potentiels (dont 9 % sont actuellement des membres, des partisans, des donateurs ou des bénévoles associés à une ONGE) constitue un deuxième auditoire d'importance que les organisations partenaires pourraient cibler pour accroître leur base. Ce dernier segment est plus jeune, relativement à l'aise, et se compose à parts égales d'hommes et de femmes possédant des valeurs respectueuses de l'environnement. Même si les verts potentiels sont généralement moins bien informés et moins engagés que les verts authentiques en ce qui concerne les enjeux environnementaux, ils manifestent un degré élevé de confiance à l'égard des groupes environnementaux et des chercheurs universitaires, ce qui laisse entendre que des campagnes stratégiques pourraient les toucher. Cependant, comme ce segment est le plus diversifié sur le plan idéologique, il présente aux organisations partenaires qui souhaiteront mobiliser les Canadiens de ce groupe tant des occasions que des défis.

Deuxièmement, nous attirons l'attention sur un certain nombre de constats importants qui proposent aux partenaires des façons de formuler leurs messages pour atteindre des auditoires déterminés. Par exemple, nous montrons que les verts potentiels sont moins susceptibles d'évaluer positivement le rendement des entre-

prises en matière d'environnement et suggérons que les messages sur la responsabilité des entreprises à l'égard des dommages à l'environnement pourraient être particulièrement efficaces auprès de ce groupe. De plus, nous suggérons que les partenaires ont un rôle important à jouer dans l'élaboration et la diffusion du cadre synergique en attirant l'attention sur la compatibilité des objectifs économiques et environnementaux (p. ex., des emplois verts). Quoique nous mettions en garde contre une dépendance exclusive au cadre synergique—qui pourrait supplanter la motivation intrinsèque à protéger l'environnement—les données du sondage Panorama sous-entendent que, sous certaines réserves et pour certains groupes (p. ex., les verts potentiels aux idéologies diversifiées), la formulation de messages portant sur la compatibilité économique et environnementale peut se révéler particulièrement persuasive et contribuer à rassurer les Canadiens réticents au sujet des avantages intrinsèques et extrinsèques de la protection de l'environnement et des comportements respectueux de l'environnement. De même, nous suggérons une utilisation stratégique de mesures environnementales motivantes à l'aide d'une formulation négative—mettant l'accent sur les lacunes du Canada en matière de protection de l'environnement. Tout en veillant à ne pas paraître trop alarmistes ou à ne pas politiser les enjeux, il est possible d'augmenter l'efficacité des messages en effectuant des petits changements dans leur présentation, particulièrement ceux qui ciblent certains groupes (comme les verts potentiels) manifestant une tendance à se montrer trop optimistes à l'égard de la perception des mesures de protection de l'environnement actuellement en place. Ce dernier point évoque l'importance de l'information et de la confiance, ainsi que le rôle des groupes environnementaux, dans la formulation des messages au sujet de l'état de l'environnement au Canada. Comme le démontre le présent rapport, l'efficacité de la formulation est conditionnelle à des éléments comme le niveau d'information de la population sur les enjeux (de faibles niveaux d'information rehaussent les effets de formulation) et la confiance dans les groupes environnementaux (un niveau élevé de confiance augmente le caractère crédible du cadre synergique).

Enfin, l'analyse des données du sondage Panorama offre des preuves substantielles permettant de dégager que le renforcement de la confiance du public dans la crédibilité des groupes environnementaux (et leurs alliés autochtones) doit être une partie déterminante de la stratégie future du mouvement écologiste. Cet aspect est important, étant donné que la confiance émerge de diverses façons comme facteur primordial dans les analyses présentées dans ce rapport. Il serait utile de procéder à de nouvelles recherches pour dévoiler les rapports spécifiques entre

des aspects comme la confiance et l'inquiétude (un résultat du travail des ONGE ou les caractéristiques des personnes qui souhaitent se joindre aux ONGE), ou la confiance et la crédibilité du cadre synergique. Il faut également lancer de nouvelles recherches pour approfondir les connaissances au sujet des leviers disponibles qui permettraient de rehausser la confiance du public dans les organisations environnementales et autres. Ces études pourraient comprendre une plus grande participation des groupes à l'analyse et à la diffusion des travaux réalisés sur des problèmes environnementaux, ou à la mise en valeur de l'expertise et du savoir des Autochtones en matière de réaction et d'adaptation aux effets des changements climatiques. Les nouvelles recherches exploreront le rôle du contact avec la nature et d'autres formes plus directes de rapprochement avec l'environnement qui entrent en jeu pour générer la confiance dans les groupes environnementaux, et mettront au point des expériences pour examiner comment différents messages et médias pourraient améliorer la confiance du public dans le mouvement écologiste au Canada.

CONFIDENTIAL

## Méthodologie

Les données examinées dans le présent rapport proviennent du sondage Panorama de 2017, lequel a recueilli les réponses de 3 005 Canadiens adultes, francophones et anglophones, au moyen d'une approche de collecte hybride (c.-à-d. par téléphone et en ligne).

Au total, 1 503 entrevues ont été réalisées par téléphone auprès d'un échantillon aléatoire de Canadiens adultes, du 4 au 30 mai 2017. Pour cette partie du travail de terrain, nous avons utilisé la technologie d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur pour produire un échantillon à deux bases qui comprenait des entrevues avec 774 individus joints par téléphone fixe, et 728, par téléphone cellulaire. Le taux de réponse pour cette partie du sondage par téléphone se chiffrait à 6,1 %. Ce taux faible, mais acceptable, s'explique en partie par l'importation d'un grand nombre de téléphones cellulaires dans le processus d'échantillonnage, la durée du sondage par téléphone (médiane de 19 minutes) et le fait que les gens sont moins enclins à participer à un sondage qui accapare autant de temps sur leur téléphone cellulaire.

De plus, 1 502 entrevues ont été réalisées en ligne au moyen de la technologie d'entrevue sur le Web assistée par ordinateur entre le 5 et le 25 mai 2017. Les répondants recrutés pour la partie en ligne de ce sondage ont été sélectionnés de façon aléatoire au moyen de l'échantillon Internet de Léger qui comprend plus de 400 000 individus, dont 61 % ont été recrutés au hasard par téléphone. Le taux de participation pour la partie en ligne du travail de terrain s'élevait à plus de 80 %, et le temps médian du sondage en ligne était de 12 minutes.

Afin de respecter le caractère aléatoire, aucun quota spécifique n'a été établi pour cet échantillon. Cependant, la procédure d'échantillonnage comprenait une stratification régionale, de sorte que nous avons obtenu un minimum de 500 répondants de la Colombie-Britannique (n = 502), de l'Alberta (n = 500), du Manitoba et de la Saskatchewan (n = 501), de l'Ontario (n = 501), du Québec (n = 500) et des provinces de l'Atlantique qui comprennent le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (n = 501).

Les chercheurs ont alors appliqué des procédures de pondération aux données, utilisant les dernières estimations de la population de Statistique Canada. Vu la grande qualité de l'approche multimodale employée pour la collecte de données, la pondération a été réduite au minimum pour faire correspondre les caractéristiques

de l'échantillon à celles de la population du pays. Toutes les données présentées dans ce rapport ont été pondérées selon le genre, l'âge, la langue, le degré de scolarité et la région de résidence. Le tableau suivant dresse le portrait de la composition de l'échantillon, avec les résultats pondérés et non pondérés.

### Composition de l'échantillon du sondage Panorama, comprenant l'aspect « pondération »

	TOTAL		Téléphone		Internet	
	Non pondéré	Pondéré	Non pondéré	Pondéré	Non pondéré	Pondéré
<b>Province</b>						
Colombie-Britannique	17 %	<b>13 %</b>	17 %	<b>13 %</b>	17 %	<b>13 %</b>
Alberta	17 %	<b>11 %</b>	17 %	<b>11 %</b>	17 %	<b>11 %</b>
Saskatchewan	7 %	<b>3 %</b>	7 %	<b>3 %</b>	7 %	<b>3 %</b>
Manitoba	10 %	<b>4 %</b>	10 %	<b>4 %</b>	9 %	<b>4 %</b>
Ontario	17 %	<b>39 %</b>	17 %	<b>39 %</b>	17 %	<b>38 %</b>
Québec	17 %	<b>24 %</b>	17 %	<b>23 %</b>	17 %	<b>24 %</b>
Nouveau-Brunswick	5 %	<b>2 %</b>	5 %	<b>2 %</b>	5 %	<b>2 %</b>
Nouvelle-Écosse	8 %	<b>3 %</b>	9 %	<b>3 %</b>	7 %	<b>2 %</b>
Île-du-Prince-Édouard	1 %	<b>1 %</b>	1 %	<b>1 %</b>	1 %	<b>0 %</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	3 %	<b>1 %</b>	2 %	<b>1 %</b>	3 %	<b>2 %</b>
Territoires-du-Nord-Ouest	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>
Yukon	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>
Nunavut	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>
<b>Genre</b>						
Homme	48 %	<b>48 %</b>	48 %	<b>49 %</b>	49 %	<b>48 %</b>
Femme	52 %	<b>52 %</b>	52 %	<b>51 %</b>	51 %	<b>52 %</b>
<b>Âge</b>						
De 18 à 24 ans	9 %	<b>12 %</b>	8 %	<b>11 %</b>	11 %	<b>12 %</b>
De 25 à 34 ans	15 %	<b>16 %</b>	14 %	<b>15 %</b>	17 %	<b>18 %</b>
De 35 à 44 ans	16 %	<b>17 %</b>	14 %	<b>15 %</b>	18 %	<b>18 %</b>
De 45 à 54 ans	18 %	<b>20 %</b>	16 %	<b>18 %</b>	19 %	<b>22 %</b>
De 55 à 64 ans	20 %	<b>17 %</b>	23 %	<b>19 %</b>	17 %	<b>14 %</b>
De 65 à 74 ans	16 %	<b>13 %</b>	18 %	<b>15 %</b>	15 %	<b>12 %</b>
75 ans et plus	5 %	<b>5 %</b>	7 %	<b>7 %</b>	4 %	<b>3 %</b>

	TOTAL		Téléphone		Internet	
	Non pondéré	Pondéré	Non pondéré	Pondéré	Non pondéré	Pondéré
<b>Langue</b>						
Français	19 %	<b>21 %</b>	18 %	<b>21 %</b>	20 %	<b>22 %</b>
Anglais	71 %	<b>67 %</b>	69 %	<b>64 %</b>	73 %	<b>70 %</b>
Autre	10 %	<b>11 %</b>	13 %	<b>14 %</b>	8 %	<b>8 %</b>
<b>Plus haut degré de scolarisation</b>						
Aucune scolarité	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>0 %</b>
Quelques années du primaire	0 %	<b>0 %</b>	1 %	<b>1 %</b>	0 %	<b>0 %</b>
Primaire terminé	1 %	<b>1 %</b>	1 %	<b>1 %</b>	0 %	<b>0 %</b>
Quelques années du secondaire	5 %	<b>8 %</b>	5 %	<b>9 %</b>	5 %	<b>7 %</b>
Secondaire terminé	16 %	<b>24 %</b>	18 %	<b>26 %</b>	15 %	<b>22 %</b>
Quelques études au collège, au cégep, au collège classique	8 %	<b>8 %</b>	6 %	<b>5 %</b>	11 %	<b>11 %</b>
Études terminées au collège, au cégep, au collège classique	21 %	<b>21 %</b>	19 %	<b>19 %</b>	23 %	<b>23 %</b>
Quelques études universitaires	10 %	<b>7 %</b>	8 %	<b>5 %</b>	12 %	<b>8 %</b>
Baccalauréat	25 %	<b>20 %</b>	27 %	<b>21 %</b>	24 %	<b>18 %</b>
Maîtrise	9 %	<b>7 %</b>	10 %	<b>8 %</b>	7 %	<b>6 %</b>
Diplôme professionnel ou doctorat	4 %	<b>3 %</b>	5 %	<b>4 %</b>	3 %	<b>3 %</b>
Ne sait pas	0 %	<b>1 %</b>	0 %	<b>0 %</b>	0 %	<b>1 %</b>
Refus	0 %	<b>1 %</b>	0 %	<b>1 %</b>	1 %	<b>1 %</b>
<b>Revenu du ménage</b>						
Moins de 20 000 \$	7 %	<b>9 %</b>	6 %	<b>7 %</b>	8 %	<b>10 %</b>
20 000 \$-39 999 \$	14 %	<b>15 %</b>	13 %	<b>14 %</b>	15 %	<b>16 %</b>
40 000 \$-59 999 \$	16 %	<b>17 %</b>	15 %	<b>16 %</b>	16 %	<b>17 %</b>
60 000 \$-79 999 \$	14 %	<b>13 %</b>	13 %	<b>13 %</b>	14 %	<b>14 %</b>
80 000 \$-99 999 \$	13 %	<b>13 %</b>	13 %	<b>12 %</b>	13 %	<b>14 %</b>
100 000 \$-119 999 \$	8 %	<b>7 %</b>	7 %	<b>6 %</b>	8 %	<b>8 %</b>
Plus de 120 000 \$	14 %	<b>13 %</b>	16 %	<b>15 %</b>	12 %	<b>11 %</b>
Ne sait pas	4 %	<b>4 %</b>	5 %	<b>6 %</b>	3 %	<b>3 %</b>
Refus	11 %	<b>10 %</b>	11 %	<b>11 %</b>	10 %	<b>8 %</b>

Dans le but de déterminer les segments de l'auditoire, nous avons sélectionné 14 variables représentant les valeurs, les connaissances et les comportements, et les avons soumis à l'analyse de classes latentes (ACL) à l'aide du logiciel Latent Gold 5.1. L'ACL est un modèle mixte qui suppose l'existence d'une variable de catégorie sous-jacente et non observée qui répartit une population en classes exhaustives et mutuellement exclusives, partageant des caractéristiques semblables. Les cas sont regroupés en grappes à l'aide de probabilités ultérieures de composition se fondant sur un modèle, estimées au moyen de méthodes de vraisemblance maximale.

Afin d'assurer la validité et la stabilité des constats, les analyses ont été menées au moyen de 5 000 ensembles aléatoires de valeurs de départ, et chaque solution a été reproduite 10 fois. Nous avons conçu des solutions à quatre, cinq et six segments. Les solutions à cinq segments présentaient la meilleure correspondance et la validité apparente la plus fiable.

CONFIDENTIEL

## Références bibliographiques

Bakk, Zsuzsa, Fetene Tekle et Joeron Vermunt. « Estimating the Association between Latent Class Membership and External Variables Using Bias-adjusted Three-step Approaches », *Sociological Methodology*, vol. 43, n° 1 (2013), p. 272–311.

Boyd, David. *The Right to a Healthy Environment: Revitalizing Canada's Constitution*, Vancouver, UBC Press, 2012.

Cleveland, Mark, Maria Kalamas et Michel Laroche. « Shades of green: linking environmental locus of control and pro-environmental behaviours », *Journal of Consumer Marketing*, vol. 22, n° 4 (2005), p. 198–212.

De Silva, Dakshina et Rachel Pownall. « Going green: does it depend on education, gender or income? », *Applied economics*, vol. 46, n° 5 (2012), p. 573–586.

Dunlap, Riley E. et Kent D. Van Liere. « The 'New Environmental Paradigm' », *The Journal of Environmental Education*, vol. 9, n° 4 (1978), p. 10–19.

Dunlap, Riley E. et coll. « New trends in measuring environmental attitudes: Measuring endorsement of the New Ecological Paradigm: A revised NEP scale », *Journal of Social Issues*, vol. 56 (2000), p. 425–442.

Evans, Allan. « If you drop plastic in the ocean, where does it end up? », *The Guardian*, 29 juin 2017.

González, Eva et coll. « Green shades: a segmentation approach based on ecological consumer behaviour in an emerging economy », *Journal of Marketing Theory and Practice*, vol. 23, n° 3 (2015), p. 287–302.

Hulme, Mike. « The conquering of climate: Discourses of fear and their dissolution », *The Geographical Journal*, vol. 174 (2008), p. 5–16.

Khaneman, Daniel et Amos Tversky. « Prospect Theory: An analysis of decision under risk », *Econometrica*, vol. 47, n° 2, p. 263–292.

Kilbourne, William et Suzanne Beckmann. « Review and critical assessment of research on marketing and the environment », *Journal of Marketing Management*, vol. 14, n° 6 (1998), p. 513–532.

Lachapelle, Erick, Christopher Borick et Barry G. Rabe. « Public attitudes toward climate science and climate policy in federal systems: Canada and the United States compared », *Review of Policy Research*, vol. 29, n° 3 (2012), p. 334–357.

Lavrakas, P. J. *Encyclopedia of survey research methods*, Thousand Oaks, Californie, SAGE Publications Ltd., 2008.



Markowitz, Ezra M. et Azim F. Shariff. « Climate change and moral judgement », *Nature Climate Change*, vol. 2 (2012), p. 243–247.

Meyerowitz, Beth E. et Shelly Chaiken. « The effect of message framing on breast self-examination attitudes, intentions, and behaviour », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 52, n° 3 (1987) p. 500–510.

Mildenberger, Matto et coll. « The Distribution of Climate Change Public Opinion in Canada », *PLoS ONE*, vol. 11, n° 8 (2016), p. 1–14.

Mostafa, Mohamed. « A hierarchical analysis of the green consciousness of the Egyptian consumer », *Psychology and Marketing*, vol. 24, n° 5 (2007), p. 445–473.

Pickering, Gary J. *Barriers to Change: Climate Change Scepticism and Uncertainty in Canada*, Université Brock Hamilton, Environmental Sustainability Research Centre, 2016.

Pierson, Paul. « When Effect Becomes Cause: Policy Feedback and Political Change », *World Politics*, vol. 45, n° 4 (1993), p. 595–628.

RBC. *Étude sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'eau*, Le projet Eau Bleue RBC, 2017.

Schattschneider, E. E. *Politics, Pressure, and the Tariff*, New York, Prentice Hall, 1935.

Thompson, Richard. « A journey on plastic seas », *Nature*, vol. 547 (2017), p. 278–279.

Torgler, Benno et Maria Garcia-Valina. « The determinants of individuals' attitudes towards preventing environmental damage », *Ecological economics*, vol. 63 (2007), p. 536–552.

WWF. « Public Opinion on Marine Protected Areas », World Wildlife Fund Canada, 2017.

Yilmazsoy, Baris, Harald Schmidbauer et Angi Rösch. « Green segmentation: a cross-national study », *Marketing Intelligence & Planning*, vol. 33, n° 7, p. 981–1003.